



LE CHASSEUR ARDENNAIS



REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS



15 septembre 1934

*Comme son père le roi
Léopold III il y a 60 ans
dans la plaine de
Waltzing,
le roi Albert II accomplit
le même geste à Bourg-
Léopold en remettant au
lieutenant-colonel BEM
Fontaine le nouveau
drapeau au Régiment de
Chasseurs Ardennais.*

21 octobre 1994



Nominations

Les étoiles et les barettes de Noël

Le lieutenant-colonel BEM Yves Mattart et le lieutenant-colonel BEM Yvan Jacques ont été promus au grade de colonel. Le capitaine-commandant Brunin a quant à lui été nommé au grade de major.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais adresse toutes ses félicitations aux nouveaux promus, voilà reconnus des chefs et des meneurs d'hommes. Nous nous en réjouissons tous.

Un nouveau général-major à l'Infanterie

Le colonel BEM Hanset commandait encore il y a peu la 7e brigade mécanisée. Nous ne pouvons oublier sa ferme sollicitude pour les unités sous son commandement parmi lesquelles le Régiment de Chasseurs Ardennais. Nous nous permettrons de retenir de l'ancien commandant de la 7e Brigade, une réelle élégance dans la tenue et l'expression et ce brin de coquetterie à afficher ses cols rouges de fantassin au milieu de tous nos cols verts. Bon vent mon général dans vos nouvelles fonctions, nous vous adressons nos respectueuses félicitations.



Retrouvailles 1994 3e et 6e Chasseurs Ardennais

Fidèles à la tradition, les anciens officiers des 3e et 6e Régiments de Chasseurs Ardennais de 1940 se sont retrouvés, comme chaque année à Vielsalm en compagnie des anciens chefs de Corps des 3e et 6e Chasseurs Ardennais d'après-guerre. Une joyeuse, fidèle et fervente assemblée autour d'une très bonne table, à la Résidence du Vieux Moulin annexée pour la journée.

Peu de discours mais beaucoup d'émotion et de souvenirs, sous la présidence jointe des généraux Groven et Henrioul. Tous et toutes, car beaucoup de dames étaient présentes, se sont promis de perpétuer le souvenir et d'être fidèles au poste à l'automne 95.

Les Chasseurs Ardennais ont la mémoire tenace.

Joseph André

Sommaire

Voeux du président national	page 3
Congrès national	page 5
Vie de la Fraternelle	page 6
Nos sections	page 9
Section régimentaire	page 20
Régiment de Chasseurs Ardennais	page 23
Bn Moto VII CA ChA	page 28
Histoire de Jules Martin	page 29
Club de marche ChA	page 31

Les textes pour le n° 180 doivent parvenir à la rédaction avant le 7 mars 1995.

Les bas de pages du numéro précédent de la revue portaient bien le n° 178. Nos lecteurs auront rectifié et nous l'espérons pardonné le n°177 malencontreusement apparu en page 1.

RESISTE ET MORDS !!

VERSEMENTS DE SOUTIEN A LA REVUE

Total au 22 août 1994	26.400,-F
août	
M. Roger Weber, Cdt Hre, Bruxelles	200,-
octobre	
M.A. Simon, Col Hre, Hamois	300,-
Mme Léona Fivet, Ottignies	10.000,-
M. Yves Janson, Forrières	200,-
Section Neufchâteau-Libramont-Chevigny-Léglise	1000,-
M. Arkady d'Arian, Bruxelles	200,-
soit un total de:	11.900,-
Total de la liste arrêtée au 31 octobre 1994	38.300,-F
Exercice 94-95	
novembre	
Mme Diana Alleyn, Vielsalm	1000,-
M. Woot de Trixhe, Maizeret	1000,-
M. C. Guilbert, Bruxelles	300,-
Total de la liste arrêtée au 17 novembre 1994	2.300,-F

La Fraternelle remercie cordialement les généreux donateurs et donatrices, tout comme ceux et celles qui renouvellent leur contribution volontaire.

MENU du 30 avril 1995

PRIX DU REPAS: 850 francs par personne tout compris

Assiette nordique

Potage vert pré

Cordon bleu Orloff,
Gratin dauphinois, Légumes de saison

Gâteau chantilly et fruits

Café

Par personne: un verre de vin blanc • un verre de vin rouge
Un bar fonctionnera dans la salle à des prix démocratiques

Le repas est assuré par le traiteur Pierre GERMAIN • 4 rue des Faubourgs à Arlon • Tél: 063- 23 44 90

CONGRES NATIONAL

Arlon le 30 avril 1995

50e ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE de la FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

CONVOCACTION

Conformément à l'article 30 des statuts, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la 50e Assemblée générale statutaire de notre association.

Elle se tiendra le dimanche 30 avril 1995 entre 11h30 et 12h30 à la Maison de la Culture à Arlon dans le cadre du Congrès national 1995. (Statuts de l'association sans but lucratif (ASBL) Fraternelle des Chasseurs Ardennais, chapitre IV, Assemblée générale, articles 24 et 33)

Jean Chabotier
Président National

ORDRE DU JOUR

1. Appel des sections. Elles doivent toutes être représentées par un délégué mandaté par le comité. Le nombre de voix par section sera établi en fonction des membres effectifs repris à la situation numérique (listing) clôturée au 31 octobre 1994.
2. Exposé introductif par le Président national
3. Approbation des documents relatifs à l'exercice social 1993-1994 qui ont été envoyés à toutes les sections et examinés par le Conseil d'administration. Interventions éventuelles du Secrétaire national (rapport annuel) et du Trésorier National (bilan annuel).
4. Rapport du Directeur-rédacteur en chef et éditeur responsable de la revue
5. Projet de budget pour l'exercice 1995-1996 et fixation de la cotisation pour l'exercice 1995-1996
6. Rapport des contrôleurs-vérificateurs aux comptes
7. Décharge de gestion au Conseil d'administration
8. Examen des vœux et propositions présentés par les sections et le Conseil d'administration. Conformément à l'article 29 f, ces vœux et propositions doivent parvenir par écrit au plus tard trente jours avant l'assemblée, c'est-à-dire avant le 30 mars 1995, à l'adresse du Président national.
9. Modifications éventuelles aux statuts de la Fraternelle
10. Elections statutaires:
Sont sortants et rééligibles, les administrateurs élus en 1991 à Arlon:
- Le Colonel BEM e.r. Louis Marlière, administrateur-conseiller
- Monsieur Adolphe Lheureux, vice-président national
- Le Colonel Hre Baudouin Keutiens, vice-président national
- Deux contrôleurs-vérificateurs aux comptes 1994-1995
- Les représentants des sections, tous sortants et rééligibles
Les candidatures à ces fonctions doivent parvenir par écrit à l'adresse du Président national, avec copie au Secrétaire national, pour le 28 février 1995 au plus tard, même celles des administrateurs sortants.
Remarque importante: je rappelle que, conformément aux articles 35 et 37 des statuts, le Conseil d'administration peut ajouter un ou des candidats.
11. Congrès nationaux futurs: en 1996 (Bruxelles), 1997 à définir
12. Divers
13. Résultat des élections statutaires
14. Clôture de l'Assemblée générale par le Président national.

Le présent avis tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale de la Fraternelle

PROGRAMME

- 09h00 Accueil des participants place des Chasseurs Ardennais
09h15 Constitution de quatre groupements sous la responsabilité chacun d'un dirigeant de la section d'Arlon
Mise en place pour le défilé
09h30 Accueil des autorités devant l'hôtel de ville
Départ du cortège vers l'hôtel de ville
09h45 Hommage aux morts et dépôt de fleurs au monument du Jass suivi d'un cortège vers la place Léopold
10h00 Hommage aux morts et dépôt de fleurs place Léopold suivi d'un cortège vers l'église St-Martin
10h15 Office religieux en l'église St-Martin
11h15 Déplacement en cars depuis l'église jusqu'à la Maison de la Culture
11h30 Assemblée générale à la Maison de la Culture
13h00 Vin d'honneur offert aux invités par l'Administration Communale d'Arlon à la Maison de la Culture
Apéritif gratuit pour les participants au congrès national dans le Hall Polyvalent
13h15 Repas dans le Hall Polyvalent

INSCRIPTION & PAYEMENT

- pour les participants uniquement dans votre section (voir page 2 de la revue) avant le 31 mars 1995
- pour les sections paiement global pour la section au compte 000-090849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais-Section d'Arlon, avant le 15 avril 1995.

Tous les Chasseurs Ardennais doivent porter fièrement le béret vert
Résiste et Mords



Mis à l'honneur du régiment



Le 1er caporal-Chef Hilgers qui a servi pendant plus de 35 ans au 1er Chasseurs Ardennais et admis à la retraite pour cause de limite d'âge a été mis à l'honneur. C'est aux côtés du chef de Corps qu'il vit défiler tout le régiment. Il avait refusé son congé de fin de carrière pour encore pouvoir participer à Belbat VI.

Photo M. Leuris

Projet de tenue de campagnes, les nouvelles acquisitions.

Le projet de tenue de campagne entre dans sa phase d'exécution.

Fin 1994, les quatre premiers articles de la nouvelle tenue de campagne seront acquis. Il s'agit du casque de combat en matériaux composites, de la housse de casque, du sous-vêtement d'hiver et du survêtement de pluie.

29.600 exemplaires de chaque article ont été commandés dans le but d'équiper l'ensemble du personnel d'active de la Force Terrestre.

Ces équipements, tenant compte des procédures de marché et des quantités achetées seront distribués aux unités pour la fin 1995.

Le nouveau casque de combat sera de conception moderne, il offrira une protection accrue contre les éclats et contre les chocs. La surface protégée a été augmentée et le poids complet du casque sera inférieur à 1,4 kg. Ce casque sera maintenu sur la tête grâce à un système de fixation à trois points d'ancrage, il comportera une mentonnière en deux parties. Il pourra être utilisé par tous les combattants, y compris pour les sauts en parachute. Une housse de casque enveloppera la calotte extérieure, elle sera confectionnée en tissu camouflé.

Le sous-vêtement d'hiver est constitué d'une camisole et d'un caleçon long. Il sera confectionné dans un tricot comprenant des fibres synthétiques très résistantes à l'usure. Outre ses très bonnes qualités d'isolation, ce sous-vêtement offre une haute capacité anti-feu.

Le survêtement de pluie est composé d'une veste de type kangourou avec capuchon et d'un pantalon confectionné dans un tissu imperméable et respirant. Par rapport aux premiers modèles testés dans le cadre des opérations UNPROFOR, le nouvel équipement sera plus résistant à la déchirure. La veste et le pantalon seront également camouflés. Le camouflage choisi est le camouflage Para-Commando qui sera le type standard de la future tenue de campagne.

Autre innovation par rapport au premier modèle: une poche de la veste servira de sac de transport.

Les décorés de la St-Hubert le 10-11-94



Photo M. Leuris

Aux marches du Palais St-Nicolas 1940

" J'ai toujours eu un faible pour les Chasseurs Ardennais ". Cette confiance Royale a été faite à notre président national le 21-10-94 lorsque à Bourg-Léopold notre Régiment a reçu son nouveau drapeau. Pourquoi cette sollicitude particulière?

Elle remonte à la Saint-Nicolas de 1940. Léon Spoidenne est un des héros de cette histoire. Modeste et effacé nous avons eu du mal à le faire parler, mais un bon verre aidant.....

Le service social du Chasseur Ardennais a vu le jour dès juin 1940. En décembre, Léon Spoidenne (il vend des chocolats à Athus), le Cdt Rés 14-18, Raymond Heinen et Céleste Jamotton, officier de réserve, décident de se rendre à l'Innovation à Bruxelles pour y acheter des jouets pour les enfants de nos prisonniers de guerre et des orphelins de guerre.

Nos trois Chasseurs Ardennais prennent donc le train et les conversations portent sur les enfants des prisonniers. Constatant que les Princes Royaux sont également enfants de prisonnier de guerre, il vient l'idée à nos trois voyageurs d'aller porter également la Saint-Nicolas au Château Royal de Laeken. Entre l'idée et la réalisation il y a de la marge. Non sans culot, nos trois compères s'adressent à la Kommandantur, mais il leur faut deux jours pour obtenir la réponse et l'autorisation éventuelle. En attendant, c'est poussant à trois une charette à bras chargée de jouets, bonbons et chocolat, qu'ils vont rejoindre le Quartier Léopold. Ils s'installent dans une pension de famille tenue par une dame d'Attert et nos provinciaux profitent de leur séjour bruxellois.

La réponse leur parvient, autorisation accordée. Portant fièrement leur béret vert et poussant une brouette garnie de chocolat, nos trois amis se présentent à la grille du château. Le Palais est prévenu, montrant patte blanche et leur autorisation nos trois hardis St-Nicolas d'occasion descendent la longue allée menant au perron du château. Ils s'arrêtent à dix mètres. Les deux princes et la princesse descendent les escaliers....

Quel émouvant souvenir que ce merci princier dans ces moments de grande amertume pour tous.

A notre question: " Pourquoi avez-vous remis la brouette spécialement au Prince Albert? ", Léon Spoidenne nous répond tout simplement: " C'était le plus petit! ".

Que voilà un beau conte, de plus, c'est une histoire vraie!

Avouez, vous qui nous lisez, que nos Chasseurs Ardennais sont quand même des " cracks " et que dans fraternelle il y a fraternité, c'est cela entre autres, que nous devons à nos anciens.

RESISTE ET MORDS !!

DANS NOS SECTIONS



Arlon

Nous ont quittés

- Monsieur **Henri Maréchal** né à Wideumont le 10 avril 1913, campagne de 40 au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, prisonnier de guerre au stalag 5A, décédé à Arlon le 25 août 1994.

Bonnert route de Bastogne 410 à 6700 Arlon.
- Monsieur **Albert Schweicher** né à Toernich le 25 mars 1913, campagne de 40 au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, prisonnier de guerre, décédé à Arlon le 18 octobre 1994.

Toernich rue Haute 9 à 6700 Arlon.
- Monsieur **René Gillard** né à Masbourg le 05 février 1919, campagne de 40 au 4ème Régiment de Chasseurs Ardennais, prisonnier de guerre, décédé à Arlon le 23 octobre 1994.

Home Soir Paisible à 6700 Arlon.
- Madame **Marie Roufosse** veuve Joirkin née à Bastogne le 12 juin 1911, membre honoraire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, décédée à Amay le 16 octobre 1994.

Rue de Bastogne 196 à 6700 Arlon.
- Monsieur **Paul Bricart** né à Arlon le 26 août 1899, capitaine-commandant de réserve, campagne de 40 à l'Etat-major du C.R.I., décédé à Arlon le 5 novembre 1994.

Rue Francq 20 à 6700 Arlon.
- Monsieur **Adrien Séverin** né à Grivegnée le 29 Avril 1911, adjudant en retraite, campagne de 40 à la 9ème compagnie du 2ème Régiment de Chasseurs Ardennais, prisonnier de guerre, décédé à Arlon, le 6 novembre 1994.

Grand-Place 35 à 6700 Arlon.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos très sincères et fraternelles condoléances.

Le mot du Président

Congrès national

La section d'Arlon a accepté d'organiser le congrès national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais en 1995. Cette importante manifestation se déroulera le dimanche 30 avril 1995 à Arlon. Le programme détaillé de cette journée figure dans ce numéro de notre revue.

Les membres du comité de la section d'Arlon ont entamé les préparatifs depuis quelques mois déjà, notamment: réservation des salles (maison de la culture et hall polyvalent), choix du traiteur et du menu, contacts avec les autorités communales, la croix-rouge, le clergé, l'assureur, la musique

Pour que ce congrès national soit un succès il faut évidemment une préparation importante. Le comité espère donc que de très nombreux membres de la section auront à coeur de prendre part à toutes les activités prévues de manière à témoigner concrètement leur solidarité et leur attachement à la Fraternelle.

Remise du drapeau du 4ème Chasseurs Ardennais au Camp Lagland

Le chef d'état-major de la Force Terrestre a profité de la reconstruction de l'armée pour attribuer le drapeau du 4ème Régiment de Chasseurs Ardennais au Camp Lagland.

Le nouvel emblème a officiellement été présenté au personnel du camp le 28 octobre 1994, au cours d'une cérémonie à laquelle assistait une poignée d'anciens Chasseurs Ardennais du 4 ChA emmenés par le colonel Hre Paul Belche. Parmi eux, l'ancien bourgmestre Charles Simon, président de l'union des Groupements Patriotiques Arlonnais, Messieurs Marcel Guerenne, Albert Sizaïre, Albert Devillé, Josy et Valentin Pastoret. Egalement présent: le porte-drapeau national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais:



Photo Jean-Marie Triffaux

De gauche à droite: Valentin et Josy Pastoret, Albert Sizaïre, le Cdt Debeir (futur commandant du camp), un Soffr du camp, Albert Lippert, le Cdt Kolp, un membre du camp, Charles Simon, Marcel Guerenne, le major Jacques Hellewaut (actuel commandant), Col Hre Paul Belebe et Albert Devillé

Albert Lippert.

Rappelons que le 4 Ch A fut créé par dédoublement du 1er lors de la mobilisation de 1939. Un Arrêté du 31 août 1939 lui attribua un drapeau qui lui fut remis dans les premiers mois de 1940.

Le 26 mai 1940, le commandant du régiment préféra la destruction volontaire de son drapeau et il l'incinéra plutôt que de le voir tomber entre les mains de l'ennemi.

Le 06 octobre 1962, le Lt Col Duvivier, commandant le 4 ChA reçut un nouveau drapeau, réplique exacte de l'emblème de 1940, lors d'un rappel au camp de Beverloo. Depuis cette date le drapeau était conservé au Musée Royal de l'armée.

Excursion

La traditionnelle excursion de la section s'est déroulée cette année les 15 et 16 septembre. Le programme mis au point par notre dévoué secrétaire nous a permis de découvrir des aspects très différents de ce coin de France.

- **journée du 15 septembre**: avant-midi: visite de l'hôtel de ville d'Arras après-midi: visite guidée de la ville puis déplacement vers Boulogne où les 37 participants ont logé.

- **journée du 16 septembre**: avant-midi: visite de l'hôtel de Nausicaa après-midi: visite de l'Eurotunnel Les guides prévus pour les différentes activités étaient très compétents et ont largement contribué au succès des visites.

Repas, logement, voyage, activités,... tout était parfaitement organisé. Nous adressons donc nos sincères remerciements à notre ami

Alphonse Collette.

Pour terminer ce sujet, nous dirons un grand merci à tous les participants pour l'amitié qu'ils ont partagé durant ces deux jours.

Goûter du 20 octobre

L'intention d'offrir aux membres de la section l'occasion de se réunir était dans l'air depuis un certain temps déjà, mais le comité se demandait comment passer du souhait à la réalisation.

C'est à notre ami Georges Flaman que revient l'idée d'organiser un goûter offert gratuitement par la section.

Il ne restait dès lors plus qu'à fixer une date, réserver une salle, commander les gâteaux,



une surprenante discrétion: la remise par le Roi du drapeau à la nouvelle unité reconstituée, le " Régiment de Chasseurs Ardennais ". Ce geste important posé par le roi Albert II, 60 ans presque jour pour jour après son illustre père le roi Léopold III, est pour tous les Chasseurs Ardennais le signe du renouveau et de l'espoir.

Décembre 1944 marque le 50e anniversaire de cette " offensive d'Ardenne " déclenchée au moment, où nous nous apprêtions à fêter Noël dans une ambiance euphorique.

Durant ces deux mois nous revivrons en pensée les combats meurtriers dans nos régions enneigées et leurs conséquences de souffrances et de mort pour les troupes alliées libératrices, mais aussi pour nos populations civiles si durement éprouvées.

Nous profiterons de cette occasion pour montrer aux jeunes d'aujourd'hui, qui apprécient tant de vivre libres, que cette paix que nous connaissons depuis cinquante ans pourrait être remise en question et l'horreur regagner nos régions, s'ils ne se méfient pas assez de discours et de programmes qui s'apparentent fort à ceux que tenaient les fascistes de tous bords il y a un demi siècle. Restons vigilants.

En terminant cette année, j'adresse une pensée spéciale à toutes les personnes qui ont perdu un être cher ainsi qu'à celles qui souffrent physiquement ou moralement et je les assure de notre sympathie particulièrement attentive durant ces périodes, qui leur rappellent tant de souvenirs.

Je remercie chaleureusement les amis Chasseurs Ardennais, anciens du 20A et sympathisants qui, au cours de cette année, ont apporté leur aide, leur dévouement, leur esprit d'initiative et leur dynamisme à notre section de Liège-Verviers.

Que 1995 nous voie plus unis encore, dans l'amitié et l'esprit des Chasseurs Ardennais.

Jean Bricart

Notre excursion à Vogelsang

La section de Liège-Verviers organisait le 6 septembre dernier son excursion annuelle et avait fixé son choix sur le camp de Vogelsang que beaucoup d'entre nous allaient retrouver avec plaisir et que les épouses se réjouissaient de découvrir.

Le départ s'effectua avec un léger retard, suite à la mauvaise volonté d'un réveil matin (et mutin) récalcitrant (ou mal réglé), mais c'est quand même à l'heure exacte que nous avons pris en charge, à Soumagne, les participants verviétois parmi lesquels le colonel Keutiens, organisateur de cette journée.

Cette performance chronométrique est à mettre à l'actif du chauffeur du car qui, ancien Chasseur Ardennais, se souvenait qu'il n'est jamais conseillé de faire attendre un gradé, même retraité.

Le ciel qui nous avait gratifié de ses rayons ardents durant les jours précédents, s'était fait un malin plaisir de manquer à l'appel, mais il faut plus que ce contretemps pour émouvoir un groupe de joyeux Chasseurs Ardennais.

L'arrivée à Montjoie dans un petit brouillard glacial vit les courageux explorateurs faire à pied une rapide visite de la ville, avant de s'engouffrer dans les cafés et pâtisseries locales.

Certains d'entre eux, soucieux de couleur locale et souhaitant prendre contact avec les nourritures indigènes, fixèrent leur choix sur le...

" Café de Liège ", où la patronne est belge et parle français!

Après avoir trouvé ce premier réconfort national en terre étrangère, nos touristes d'un jour s'apprêtaient à repartir à l'heure prévue vers le but de leur expédition, quand un fouineur particulièrement avisé et perspicace crut bon de signaler aux amateurs de sangliers, l'existence d'une possibilité d'agréments leurs collections de quelques pièces complémentaires.

Le nombre des " Chasseurs-Ardennais-Collectionneurs " se révélant particulièrement élevé, le président craignant de ne pas être réélu un mois plus tard, leur accorda un quart d'heure supplémentaire dont la vérité historique oblige à reconnaître qu'ils n'abusèrent pas.

Le voyage Montjoie-Vogelsang se passa partiellement dans le brouillard, suivant l'altitude à laquelle serpentait la route.

Tout à coup, dans une descente vers la vallée, les voyageurs ravis aperçurent des maisons au bord d'un lac où le programme prévoyait une excursion en bateau, l'après-midi.

Si un observateur martien s'était intéressé aux visages de nos excursionnistes, il se serait certainement demandé pourquoi les mines s'allongeaient au fur et à mesure que le car approchait de l'entrée du village.

En effet, à notre grande surprise, le lac avait disparu, ne laissant voir entre ses rives, qu'un vaste espace brunâtre composé de boues mal séchées et craquelées, bref un paysage lunaire peu propice à la navigation de plaisance.

Devant la chute brutale du tonus dans le car, notre colonel convoyeur comprit l'urgence d'une intervention et, afin de remonter le moral des troupes, il expliqua en cachant mal une évidente inquiétude, que le niveau du lac avait baissé suite à récentes canicules mais que l'endroit de notre croisière était situé nettement plus en aval, nous ne devons pas nous tracasser pour la suite du programme.

Ne demandant qu'à être rassurés, même si nous n'étions pas totalement convaincus, nous avons suivi ce conseil réconfortant et c'est ainsi, que l'esprit dégagé de toute appréhension, nous avons atteint Vogelsang dont le commandant du camp est le lieutenant-colonel De Tandt, ancien chef de Corps du 3ChA.

L'accueil fut chaleureux, le site grandiose, l'apéritif excellent, le repas délicieux, les vins " gouleyants " et les convives ravis.

Notre hôte nous fit admirer les lieux du haut de la terrasse principale, nous indiquant au loin le lac (avec de l'eau), puis il nous convia à assister dans la salle de projection à un remarquable montage en de dias relatives à l'histoire du camp de Vogelsang depuis sa création jusqu'à nos jours.

Il est toujours dangereux d'installer des visiteurs dans une salle obscure après un repas plantureux et copieusement arrosé, mais le commandant du camp savait que nous serions tellement passionnés par l'intérêt de cette projection que nous ne risquerions pas de nous



RESISTE ET MORDS

endormir.

Il avait vu juste, enfin presque juste, puisqu'un seul Chasseur Ardennais dut être discrètement réveillé par mes soins, quelques instants avant que la clarté brusquement revenue ne l'expose aux quolibets de ses aimables compagnons.

Non, je ne vous révélerai pas son nom, mais s'il souhaite l'anonymat il aurait intérêt à me payer un verre lors de notre prochaine rencontre.

Notre séjour à Vogelsang se termina par un circuit en car dans le camp, sous la houlette d'un excellent guide qui, bien que n'étant pas Chasseur Ardennais, se montra magnifiquement documenté et historien très compétent.

Sous une pluie battante, notre groupe s'embarqua pour une très agréable croisière sur un lac aux eaux particulièrement basses, mais malgré ces conditions défavorables, nous avons quand même pu admirer la grandeur et la beauté de ce merveilleux site.

La pluie nous accompagna jusque au débarcadère situé, ce jour là, plusieurs dizaines de mètres sous son niveau habituel et de nombreuses dames se souviendront longtemps de cette pénible ascension des rives pour rejoindre notre car qui nous narguait tout là haut.

La journée se termina par un souper frugal à barrage d'Eupen, que nous avons gagné sous un tel déluge, que le chauffeur du car, ayant pitié de nous, nous a conduits quasi à l'intérieur du restaurant.

Le retour à Liège se déroula dans la bonne humeur collective agrémentée par les gaudrioles racontées au micro par le chauffeur.

En conclusion de cette journée nous adressons tous nos remerciements, au colonel De Tandt et à ses collaborateurs, pour leur merveilleux accueil.

Toutes nos félicitations à notre comitard-organisateur, le colonel Keutiens.

J.B.



Marche-en-Famenne

BELGIQUE-BELGIË

Assemblée générale

La section de Marche-en-Famenne de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais présidée par André Housiaux a tenu son assemblée générale annuelle au Cupidon.

Après les souhaits de bienvenue et les remerciements d'usage le président a demandé un instant de recueillement à la mémoire des membres décédés.

Etant donné qu'il n'y avait aucun sortant ni démissionnaire parmi les membres du comité ils sont tous reconduits dans leur fonction.

Selon la tradition le congrès national aura lieu le dernier dimanche d'avril, en 1995 à Arlon. Comme d'habitude la section mettra un bus à la disposition des participants.

Les réunions du conseil d'administration qui se tenaient deux fois par an à Arlon au mess des officiers ou à celui des sous-officiers à l'école d'Infanterie se tiendront dorénavant à Marche-en-Famenne au Camp Roi Albert.



Après l'apéritif un banquet fraternel sans protocole a réuni 75 participants.

In memoriam

Tous déplorons le décès de:

Joseph Arnould, ChA 1940, décédé le 11-11-94, à Wellin 6 rue Houchette;

Ferdinand Cassart, ChA 1940, décédé le 26-11-94 à Marche, 10 rue des Savoyards;

Germaine Satin, veuve de Léopold Walhin, décédée le 06-12-94, sympathisante de notre section.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles de nos chers disparus.



Namur

In Memoriam

En quelques jours nous avons eu à déplorer la disparition de:

M. Raymond Draye enlevé à l'affection de siens dans un terrible incendie accidentel;

M. Jean-Joseph Gravis à la suite d'une trop longue et douloureuse maladie;

M. Georges Bernard qui s'est éteint tranquillement comme une flamme qui avait toujours réchauffé le coeur de ses proches et amis.

Tous trois avaient participé au congrès de 1994 à Namur.

Ils étaient accompagnés pour leur dernier voyage par le drapeau entouré d'une délégation importante.

Aux familles éprouvées le comité réitère ses condoléances les plus sincères.

Activités

21-07-94 Te Deum

03-09-94 Inauguration du monument du 50e anniversaire de la libération, avenue Reine Astrid

04-09-94 Manifestation et défilé du 50e anniversaire de la libération, place des Palais à Bruxelles

09-09-94 Hommage à François Bovesse

18-09-94 Pèlerinage du souvenir à Belgrade

06-11-94 Relais sacré

11-11-94 Te Deum en la cathédrale

15-11-94 Fête du Roi

Rectificatif - Dépôt de fleurs à la stèle du verger

A la page 11 du numéro précédent de la revue, il faut savoir que Guy Darge, président de la section invite un ancien combattant rescapé des bombardements du verger fatal à déposer les fleurs. Il s'agit de notre membre bienfaiteur François Goedert.

Neufchâteau-Libramont-Chevigny-Leglise



Activités

Le 5 juin 1994 la section de Libramont-Chevigny a organisé le congrès provincial de la Fédération Nationale des Prisonniers de la

guerre 40-45. Tous nos Chasseurs Ardennais ont répondu présent, le président Remiche adresse toutes ses félicitations à Monsieur Poirier pour l'organisation de son congrès et le remercie pour l'ordonnance de son banquet. C'était très bien, plus que parfait.

Manifestations

Le président Remiche, ses vice-présidents René Poirier et Jean François, son secrétaire et trésorier Louis Maury accompagnés de nombreux membres et d'une forte délégation de bérêts verts avec drapeaux ont assisté aux cérémonies suivantes:

Neufchâteau: le 03-09-94 à la cérémonie franco-belge au cimetière militaire français de Malomé;

Hampiré: 80e anniversaire de la bataille de la Justice et 50e anniversaire de la libération par les troupes américaines le 09 septembre 1944 en présence de 60 drapeaux français et belges.

- 04-09-94, aux cérémonies franco-belge des deux guerres mondiales, à 10h30 au cimetière militaire français, à 11h30 au monument aux fusillés, à 12h00 au monument du 87 R.I. français (plus de 600 tués).

Arlon:

- 17-09-94, aux cérémonies commémoratives de la libération de la ville par les troupes américaines le 10 septembre 1944, nous avons assisté à la visite anniversaire et solennelle des endroits rappelés par une croix ou un mon-

ument dans la région arlonaise où 22 résistants furent sauvagement assassinés par l'occupant. Neufchâteau;

- 06-11-94, au relais sacré. Toutes mes félicitations à nos jeunes gardiens du flambeau, les petits-enfants de M. Albert Coibion. Nous avons participé également au cortège avec la participation de l'Union Musicale de Neufchâteau, dépôt de gerbes au monument aux morts, appel au morts et discours par les présidents MM. Mordent et Remiche et par le bourgmestre M. Lambrechts. Nos remerciements s'adressent à l'Union Musicale et à son chef M.Perin, merci aussi à nos porte-drapeau présents.

Assemblée générale

Elle se tiendra le vendredi 7 avril 1995 en la salle de réunion du Café l'Escalade à Bras-Haut.

Congrès national

Il se déroulera à Arlon le dimanche 30 avril 1995. Vous pouvez lire et prendre connaissance des détails dans la présente revue.

Un car payé par notre section assurera le transport de nos membres. Il faut s'inscrire pour le 7 avril prochain en versant le prix du repas, 850 F par personne, au compte postal de la section, 000-0715193-12, Chasseurs Ardennais, 6800 Libramont-Neuvillers. Vous pouvez également remettre la somme de votre inscription à notre trésorier Louis Maury lors de notre assemblée générale du 7 avril à Bras-Haut.

Ici aussi nous faisons appel aux jeunes Chasseurs Ardennais, pour qu'ils nous accompagnent et nous les invitons cordialement.

Décès

Ils nous ont quittés et nous les avons conduits à leur dernière demeure:

- 04-07-94 M. **Lucien Chenot** à 6800 Libramont;

- 16-07-94 M. **Georges Lambert**, 20 rue de la Rochette à Ebly;

- 03-08-94 M. **François Auby**, 15 rue du Pré au Bois, Les Fossés;

- 07-08-94 M. **Georges Minsier**, 56 rue de la Chapelle, Les Fossés;

- 31-08-94 M. **François Gofflot**, 54 avenue de la Gare, Neufchâteau;

- 08-09-94 M. **Joseph Mouson**, notre président d'honneur, a vu mourir son épouse, Mme Josette Dewez;

- 04-10-94 M. **Emile Liégeois**, Les Fossés;

- 18-10-94 M. **l'abbé Franzt Nicolas** à Mellier;

- 03-11-94 M. **Simon Dams** à Recogne;

- 04-11-94 M. **Edouard Winant**, 5 rue du Belvédère, Neufchâteau;

- 04-11-94 M. et Mme Georges Gillet ont perdu leur fille **Josiane**, leur gendre **Guy Mayon** et **Henri Mayon** dans l'incendie de la ferme de Cochimont;

- 16-11-94 M. **André Copine**, 18 rue Haute à Bercheux.

A toutes les familles dans la peine nous réitérons nos très sincères condoléances. Le président Remiche remercie les porte-drapeau et les Chasseurs Ardennais, qui par leur présence ont apporté leur sympathie à ces familles endeuillées.

Voeux

Le président Remiche et les membres de son comité présentent à Monsieur le président national, le lieutenant-général e.r. Jean



Chabotier, aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants des sections régionales, à tous les membres de notre Fraternelle des Chasseurs Ardennais et à leurs familles, leurs vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé et de bonheur pour 1995.



Saint-Hubert

Activités

- 03-09-94, inauguration d'une stèle souvenir à l'occasion de la libération de Saint-Hubert au lieu dit Fond de Lavaux;

- 08-09-94, toujours dans le cadre du sou-

venir de la libération de Saint-Hubert, cérémonies aux monuments aux morts des villages de l'entité et le soir cérémonie aux flambeaux au monument aux morts de Saint-Hubert;

- 09-09-94, toujours dans le même cadre, inauguration de la place de la Libération et dépôt d'une gerbe au monument Guérisse y situé, le soir, messe solennelle à la Basilique suivie de cérémonies au cimetière;

- 30-09-94, jumelage de la ville de Saint-Hubert et du Régiment des Chasseurs Ardennais;

- 15-10-94, enterrement à Waha et Vesqueville de notre membre ancien combattant Louis Emprunt;

- 22-10-94, assemblée générale statutaire;

- 23-10-94, cérémonie à la mémoire des déportés tués dans le bombardement de Dechenschule;

- 26-10-94, enterrement à Saint-Hubert de notre membre ancien combattant René Combrexelle;

- 05-11-94, enterrement à Arville de notre membre ancien combattant Pierre Bertholet;

- 06-11-94, cérémonie du flambeau sacré au monument aux morts de Saint-Hubert.

Assemblée générale statutaire

La section régionale de Saint-Hubert a tenu son assemblée générale statutaire le 22 octobre dernier.

Après la messe chantée en l'église Saint-Gilles à la mémoire des membres décédés et le dépôt de fleurs au monument aux morts, la séance académique s'est tenue dans la salle des mariages de l'hôtel de ville.

La séance a débuté par le salut au drapeau suivi de la minue de recueillement en souvenir de nos membres disparus.

Le président Jean Chalon prononça l'allocation de bienvenue et remercia les personnalités présentes ainsi que les anciens et sympathisants. Le secrétaire-trésorier exposa ensuite la situation financière et l'état des effectifs de la section.

Les membres sortants MM. René Pécher, commissaire et Joseph Labiouse, secrétaire-trésorier ont été reconduits dans leurs fonctions au sein du comité. Le camarade Robert Mignon, faisant fonction de commissaire depuis le décès de Paul Arnoldy a également été confirmé dans sa fonction.

Le lieutenant-colonel BEM Fontaine, chef de Corps du Régiment de Chasseurs Ardennais a adressé quelques mots à l'auditoire. Il dit notamment avoir assisté à Bourg-Léopold à la disparition des drapeaux des trois anciens régiments de ChA et avoir reçu des mains de S/M/ le roi Albert II, le nouveau drapeau du régiment.

Le secrétaire-national François Guiot nous a donné quelques nouvelles relatives à la Fraternelle et a regretté notamment que beaucoup d'anciens Chasseurs Ardennais n'y étaient pas affiliés.

Le président a ensuite proposé l'envoi du télégramme traditionnel au roi, ce qui a été accepté par l'assemblée unanime.

C'est au son de la marche des Chasseurs Ardennais qu'a pris fin notre assemblée.

Un banquet fraternel a terminé la journée.

Hospitalisation

M. Joseph Goosse de St-Hubert, ancien combattant, à la clinique de Libramont;

M. Roger Marichal de St-Hubert, ancien combattant, à la clinique de Libramont;

M. Joseph François d'Hatrival, ancien combattant, à la clinique de Libramont;

M. Odon Chalon de St-Hubert, ancien combattant, à la clinique de Libramont;

Mme Victorine De Ridder, membre sympathisante de Barvaux, à la clinique de Marche-en-Famenne;

M. Charles Chardome, ancien combattant, membre du comité et son épouse Mme Jeanne Titeux, tous deux de St-Hubert, à la clinique de Ste-Ode.

Nous souhaitons à tous et toutes un prompt et complet rétablissement.

Décès

Nous ont quittés:

Monsieur **Paul Tricot** de Libin, ancien combattant;

Madame **Bertha Rosière-Chardome** de Bougnimont, soeur de notre membre sympathisant Marcel Chardome de St-Hubert;

Monsieur **Louis Emprunt** de Waha, ancien combattant;

Monsieur **René Combrexelle** de St-Hubert, ancien combattant;

Monsieur **Jean Maziers** de St-Hubert, beau-frère de notre vice-président Gilbert Hotton;

Monsieur **Pierre Bertholet** d'Arville, ancien combattant;

Madame **Cécile Solot** épouse de notre membre ancien combattant Félicien Pêcheur de St-Hubert.

Aux familles dans la peine nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Naissances

Jaysen, petit-fils de notre membre sympathisant René Liban de St-Hubert;

Gauthier, petit-fils de notre membre sympathisant Joseph Slaghuylers de St-Hubert.

Nous présentons nos plus sincères félicitations aux familles et nos meilleurs vœux aux nouveau-nés.

Mariage

Benoît Pierson de Libramont, fils de notre membre sympathisante Mme Maguy Lambert et petit-fils de notre membre honoraire Mme Rachel Lambert de St-Hubert a convolé en justes noces avec Valérie Nicolas de Bertrix, petite-fille d'Emile Colson.

Aux heureux époux nous présentons nos plus vives félicitations et leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Noces d'or

Notre membre ancien combattant Maurice

Goosse et son épouse Mme Germaine Lothaire de St-Hubert.

Nos plus vives félicitations aux jubilaires, nous leur souhaitons encore de nombreuses années



Vielsalm - 3ChA

Conférence

Le 21 février 95 à 19h30, à l'internat de l'Athénée Royal de Vielsalm, le Colonel BEM Yvan Jacques donnera une conférence intitulée: "Les Chasseurs Ardennais en ex-Yougoslavie".

Invitation cordiale à tous, entrée gratuite.



Virton

Activités

La section de Virton a participé activement aux diverses commémorations organisées à l'occasion du 50e anniversaire de la libération de la Belgique.

Le 20-15-94 à Latour, avec cérémonie au monument aux morts suivie d'une messe;

le 21-08-94 la section s'est partagée les lieux de rendez-vous pour être présente à Bleid, à Gomery et à Ethe;

le 10 septembre la section des Chasseurs Ardennais de Virton s'est associée aux associations patriotiques de la ville et celles des villages voisins, lors de la commémoration de la libération de la ville;

le 01-11-94 nous étions présents au relais d'honneur de la flamme Paris-Verdun organisé par le comité de la Voie Sacrée et de la Voie de la Liberté; nous nous sommes rendus à Virton, à Ethe au monument aux Français, à Belmont au cimetière militaire français et au monument aux morts belges et français sur la route d'Ethe à Gomery. Ensuite, nous nous sommes rendus à Gomery, toujours dans le cadre de l'hommage rendu à la flamme sacrée.

le 11-11-94 la section a participé aux manifestations patriotiques organisées à Saint-Mard; messe et dépôt de fleurs aux différents monuments et appel des noms de tous ceux qui sont tombés pour la Patrie;

le 15-11-94 participation au Te Deum chanté à 11h00.



Les drapeaux à Latour



La messe à Ethe

Assemblée générale

Nous avons tenu notre assemblée générale le 24 novembre dernier. Les membres présents ont témoigné leur satisfaction pour le travail accompli et aucune remarque n'a été formulée. Aucun poste n'étant à pourvoir, le comité a été reconduit. La section était heureuse de signaler que deux de ses membres ont participé à la dernière MESA.

Yves-G Janson est porte-drapeau du Bn Moto VII CA ChA.

Notre camarade était présent avec son drapeau aux cérémonies commémoratives suivantes:

- à La Panne les 28 et 30 mai 94 pour les Dunkirk Veterans;

- en Normandie, juin 1994, pour les hommages locaux rendus aux Résistants après le débarquement;

- à l'hommage rendu le 18-07-94 à la mémoire d'Emile Benoît, fondateur du MNB Zone Nord, assassiné à Marche-en-Famenne;

- le 07-08-94 au monument Albert 1er à Nieuport;

- le 15-08-94 au fort de Loncin, anniversaire du jour de l'explosion;

- le 26-08-94 à Oud-Stuivenkenskerke, patelin Notre-Dame, pour la manifestation de défense du "Boyau de la Mort" à Dixmude;

- le 03-09-94 à La Panne, anniversaire de la libération par les Canadiens;

- le 01-10-94 à Dixmude au grand rassemblement d'hommage des mouvements patriotiques belges, français et canadiens, en mémoire de toutes les victimes des combats d'octobre 1914 dans la plaine de Dixmude et à Ypres et en souvenir de nos pères, les anciens du 10ème de Ligne.

Bravo à ce courageux représentant de notre Fraternelle.

Remise des bérets bleus aux 73 Chasseurs Ardennais de Belbat VIII



Fanebo gardera précieusement le béret vert pendant 4 mois



Toujours la même émotion



Les anciens de la Fraternelle Patton - 11 Fu



SECTION DU REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

IN MEMORIAM

Ayant appris avec tristesse le décès en date du 24 novembre de notre membre sympathisant, le colonel BEM e.r. Gérard Debut-Ravignon nous présentons à son épouse, à ses enfants et à ses petits-enfants nos très sincères condoléances et nous leur souhaitons beaucoup de courage pour surmonter la douleur causée par la perte d'un être cher.

Robert Motte, ancien adjudant de corps du 1er Chasseurs Ardennais, a été inhumé au cimetière de Siegburg le 9 décembre. Le président de la section accompagné du porte-drapeau et d'une délégation de la section ont accompagné celle du Régiment de Chasseurs Ardennais.

Robert Motte était âgé de 81 ans. Il a passé toute sa carrière aux Chasseurs Ardennais en commençant par le 3e à Vielsalm. Prisonnier des Allemands pendant 5 ans il fut libéré par les Russes et revint par Odessa. A la reconstitution du Bataillon des Chasseurs Ardennais il recouffra son béret vert et y restera jusqu'à sa mise à la retraite où il fut un des RSM les plus marquants.



En septembre 1967 à la formation de la section 1 Ch A de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, sous le commandement de feu le colonel Camille Delogne, ancien de 1940, c'est lui qui en assurait la présidence. Habitant Siegburg et ayant appris que le bataillon rentrerait en Belgique il a remis sa démission et sa succession aux destinées de la section au colonel René Moïny.

Bien qu'étant le sous-officier ayant le grade le plus élevé et assumant une fonction très délicate il était aimé et estimé de tous. Bien qu'étant handicapé des membres inférieurs c'est avec une fierté légitime qu'il revenait chaque année, avec sa compagne, à Marche aux fastes des Chasseurs Ardennais, les bérets verts qui ont été sa fierté et sa joie de vivre.

Nous réitérons à Hilde l'expression de nos condoléances sincères et émues.

C. Bernard

LE MOT DU PRESIDENT

Notre souhait exprimé dans la revue précédente a été largement réalisé: 150 membres réunis le 10 novembre à l'occasion de la Saint Hubert ont passé une journée très agréable au Camp Roi Albert. La parade militaire nous a rappelé avec un brin de nostalgie l'époque où nous aussi étions dans les rangs et le repas préparé par la cuisine centrale était un vrai délice. Le cocktail harmonieux de traditions et d'esprit de camaraderie ne peut qu'encourager nos membres à répondre favorablement aux invitations de notre comité. Merci au lieutenant-colonel BEM Fontaine et au Régiment pour nous avoir permis de nous retrouver dans la joie et de montrer aux bérets verts d'aujourd'hui que la famille des Chasseurs Ardennais dépasse les frontières du Camp Roi Albert.

Pour nous tous, l'année 94 restera surtout marquée par le deuil causé par la dissolution du 3e Chasseurs Ardennais, condamné par le plan Delcroix. C'est aussi celle; où le 1er Chasseurs Ardennais, en voie de professionnalisation, baptisé Régiment, doté d'un nouveau drapeau et parrainé par la ville de Saint-Hubert est devenu le dernier dépositaire de nos chères traditions vieilles de 60 ans. C'est aussi celle où le 1 ChA s'est distingué tant en Baranja qu'en Bosnie et où les Belges d'un certain âge se sont souvenus avec émotion que 50 ans plus tôt, ils avaient été définitivement libérés du joug nazi.

Pour le futur, nous envisageons avec l'accord du Commandant du Régiment d'organiser les 3 activités suivantes :

- L'assemblée générale de la section probablement en mars.
- Le challenge Dusomclau (foot-ball) en été
- Le Saint-Hubert au dernier trimestre.

Il va de soi que nous nous ferons un plaisir de vous inviter en temps voulu pour chacune de ces rencontres. Nous aimerions en outre être entourés de plusieurs membres de notre section à l'occasion du Congrès National qui se déroulera fin avril à Arlon. Nous espérons donc vous revoir nombreux à l'occasion de ces retrouvailles, non seulement pour le plaisir d'être ensemble mais aussi pour connaître vos critiques et vos aspirations.

Bien que depuis 1989, je n'ai cessé de le faire, je manquerais au plus élémentaire de mes devoirs, si j'omettais de vous encourager à recruter ne fût-ce qu'un nouveau membre. Il y va de la survie de notre Fraternelle !

Enfin, au nom de tous les membres de notre comité, je vous présente ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 1995. Malgré les nombreuses difficultés inhérentes à tout changement de structures, je souhaite que le Régiment connaisse une année fertile en événements heureux. A Noël et au Nouvel An, nous aurons une pensée toute spéciale pour nos camarades bérets verts temporairement séparés de leur famille par la mission Belbat VIII en ex-Yougoslavie.

NOUVELLES DE LA BARANJA

La reprise de Belbat VIII s'est déroulée le 17 décembre au quartier général de Beli Manastir sous un soleil radieux et la température avoisinait le zéro degré.

Le lieutenant-colonel BEM Herreweghe a remercié tout le personnel de Belbat VII pour son travail exemplaire dans la Baranja malgré une période rendue difficile par la fermeture du crossing et l'exercice d'alerte de la division Baranja ainsi que par divers incidents.

Au lieutenant-colonel Ghenne et au personnel de Belbat VIII il a souhaité bonne chance ainsi qu'une période plus calme que celle qu'il a connue. Après la parade tout le monde s'est rendu à la cantine pour y déguster un excellent repas.

Composé du personnel du 1er régiment de Lanciers est renforcé par des éléments de la 7e brigade mécanisée à Beli Manastir. Une compagnie d'infanterie légère est formée par du personnel du 4e Ch et du 2 JP stationnée à Baransko-Petrovoseo. Deux compagnies d'infanterie blindée composées, une par des militaires du 12-13 e de Ligne renforcés d'éléments de la 7e brigade mécanisée et l'autre formée par du personnel du 12-13 e de Ligne et du Régiment de Chasseurs Ardennais stationnées à Brodputara et à Darda. Une compagnie légère de reconnaissance issue du 1er Lanciers est stationnée à Zmajevac-Pont de Batina et Osijek. Une compagnie logistique composée essentiellement par du personnel du 4e bataillon logistique et du 1er Lanciers est casernée à Beli Manastir et est fournie par la 67e compagnie Génie. Des éléments en renfort sont fournis par des unités logistiques, médicales, de transmission, du service de déminage de la force terrestre et de différents détachements juridiques. Ces éléments sont également installés à Beli Manastir.

L'ensemble se compose de 719 personnes dont 2 femmes et 15 d'expression néerlandaise.

La dernière communication téléphonique reçue signale que la situation est calme et que tout se passe très bien.

La 7e brigade mécanisée a un nouveau chef.

Trente-trois mois d'un commandement intense et passionnant à la tête de la Brigade Gauloise. Le colonel BEM Ferraro lui avait remis le commandement de la 7e brigade d'infanterie blindée le 10 avril 92. Aujourd'hui le colonel BEM Hanset transmet le flambeau de la 7e brigade mécanisée au colonel BEM Lejoly. Au delà des mots, qu'est-ce qu'il y a de changé? Au cours de la période de commandement du colonel BEM Hanset la 7e brigade a été prise dans un ouragan: suppression du service militaire, dissolution de son unité antichars, passage de toute ses unités à la structure 2/3 -1/3, héritage de la marche du souvenir et de l'amitié, création d'une grande unité logistique (le 4e Bataillon logistique) par regroupement des unités logistiques indépendantes (7 Mat, 7 Rav-Tpt et 7 Med). Bousculée jusqu'au plus profond d'elle-même, la 7e brigade, dans le même temps, accueillait au sein de ses unités, quelques 750 militaires déracinés par le plan de restructuration des forces armées (le plan Delcroix).

L'outil militaire qu'est la Brigade Gauloise s'est



Photo M. Leuris

Le colonel BEM Hanset fait ses adieux à la 7 Bde Mec

transformé. Mais alors que l'inquiétude était grande de voir disparaître les unités aux riches additions, en feignant d'oublier comme l'écrivait le général de Gaulle " qu'aux soldats d'aujourd'hui comme à ceux de naguère, il faut un culte qui les rassemble, les réchauffe et les grandisse ". Et Dieu sait combien de valeurs, de points d'ancrage, d'exemples sont grands aujourd'hui. Ces valeurs, les soldats les ont trouvées dans l'accomplissement des missions extérieures.

2300 CASQUES BLEUS

La brigade gauloise durant cette même période aura envoyé 2300 casques bleus principalement en ex-Yougoslavie, mais aussi en Somalie. Belbat II, III, VI, VIII, Unosom II, Moving Star, Bosnia Road IV, des centaines d'hommes sont partis et sont encore au service de la paix. Le colonel Hanset leur rend hommage. " Les reparts de la Cité sont des hommes et non des pierres " écrivait Platon. Ces hommes le colonel Hanset les a rencontrés. Ils furent ce que les unités ont de meilleur. Ce sont des soldats professionnels, équilibrés, compétents. Seuls de vieux Etats démocratiques comme le nôtre, peuvent produire de tels soldats.

Il remercie les soldats de la 7e brigade. Grâce à leur dévouement la brigade Gauloise a prouvé sur les théâtres extérieurs son extraordinaire polyvalence au service de la paix. La 7e brigade mécanisée, nouvel outil existe. Il faut maintenant le consolider. Cette consolidation exige le recrutement de jeunes soldats professionnels pour occuper les fonctions essentielles de combat. C'est le défi qu'il faut absolument garder aujourd'hui. Le maintien de la capacité opérationnelle de la brigade est à ce prix. Enfin, il faudra donner à chaque nouvel arrivant une fonction qui lui convienne. Ainsi, malgré les secousses quelle traverse, la 7e brigade mécanisée restera une grande unité opérationnelle où les hommes et les femmes sont heureux de servir.

Ainsi parlait le colonel BEM Hanset avant de remettre son commandement au colonel BEM Lejoly.

La cérémonie de la passation de commandement était rehaussée par la présence de la musique de la Force aérienne et composée de détachements des unités de la brigade: 12e de ligne Prince Léopold-13 Li, Cie QG 2e chasseur à Pied, Régiment de Chasseurs Ardennais, 1er Lanciers, 1er d'Artillerie, 67 Cie

Génie et 4e Bataillon logistique avec leurs emblèmes et grande escorte. Le lieutenant-général Briquemont, commandant en chef des forces belges d'Allemagne et du 1 (BEF) Corps présidait la cérémonie et passa les troupes en revue. Le général-major Matot (sans H) commandant la 1ère division mécanisée a procédé à l'investiture du nouveau commandant de brigade. Parmi les personnalités: de nombreux anciens commandants de la brigade; les chefs de Corps, adjudants de Corps et représentants des unités de la brigade, le sénateur-bourgmestre de Marche André Bouchat, Mme Mons del Roche, procureur du Roi, M. Dourt 1er échevin, les représentants des associations patriotiques : FNC, FNI, FNAPG, Chasseurs Ardennais, etc...

LE COLONEL BEM LEJOLY

André Lejoly est né à Runderoth (RFA) le 20 janvier 1948. Il endosse l'uniforme en 1962 à l'Ecole Royale des Cadets où il achève ses humanités latin-mathématiques. Ensuite admis à l'Ecole Royale Militaire avec la 120e promotion polytechnique il en sort en 1970 avec le diplôme d'ingénieur civil en télécommunica-

tions. Sa carrière commence au 7e Escadron Recce, escadron de reconnaissance de la 7e brigade d'infanterie blindée stationnée à Arnsberg où il exerce la fonction de chef de peloton. Au début janvier 73 à la dissolution des escadrons recce de brigade il devient commandant en second du nouvel escadron C du 4e chasseur à cheval. En 75; après quelques mois comme adjoint S3, il suit l'Intelligence and Security Overseas Officer Course à Asford (Kent) et prend le commandement de l'escadron A en octobre 75. En 77 il rejoint l'école des troupes blindées à Stockem comme instructeur et est chargé de la formation de sous-lieutenants ainsi que des commandants d'escadron d'active et de réserve. En fin 78 il part au Rwanda dans le cadre de la coopération technique militaire. De retour au pays fin 80, après un bref passage au bureau des études de l'école, il suit le cours de formation d'officier supérieur de 81 à 82 avec la 6e promotion. Le commandant Lejoly est alors désigné comme adjoint S3 Opérations au QG de la 16e division à Neheim-Husten. Nommé major en décembre 84 il rejoint en juillet 85 le bureau d'études de la section personnel et organisation de l'Etat-Major de la force terrestre comme chef du bureau des études à la sous-section programmation (GS1-PR). En 87 il est stagiaire de la 102e division à l'IRSD et obtient en 88 le brevet supérieur d'état-major. Il occupe ensuite la fonction de chef du bureau organisation de la sous-section GS1-PR. Nommé lieutenant-colonel le 26 juin 89, il commande ensuite le 4e Régiment de Chasseurs à cheval à Arnsberg de juin 90 à Mai 92 et est ensuite affecté au cabinet du ministre de la Défense Nationale comme attaché chargé des problèmes de personnel. Il a été promu au grade de colonel le 26 décembre 93. Il revient d'ex-Yougoslavie où il a passé trois mois dans le cadre de l'ECCM successivement dans la région de Tuzla en Bosnie et au QG à Zagreb. Il est marié et père de deux enfants.

Heureux, fier et content d'avoir pu commander cette brigade Gauloise, le colonel BEM Hanset la quitte en attendant sa casquette de général qui devrait lui arriver en guise de cadeau de Noël.

Nous adressons nos vives félicitations au général HANSET et nos vifs remerciements pour l'aide précieuse et généreuse qu'il a bien voulu apporter à la section 1 ChA tout au long de son commandement à la tête de la 7e brigade.

Au colonel BEM Lejoly nous souhaitons un fructueux commandement.

texte Marcel Leuris

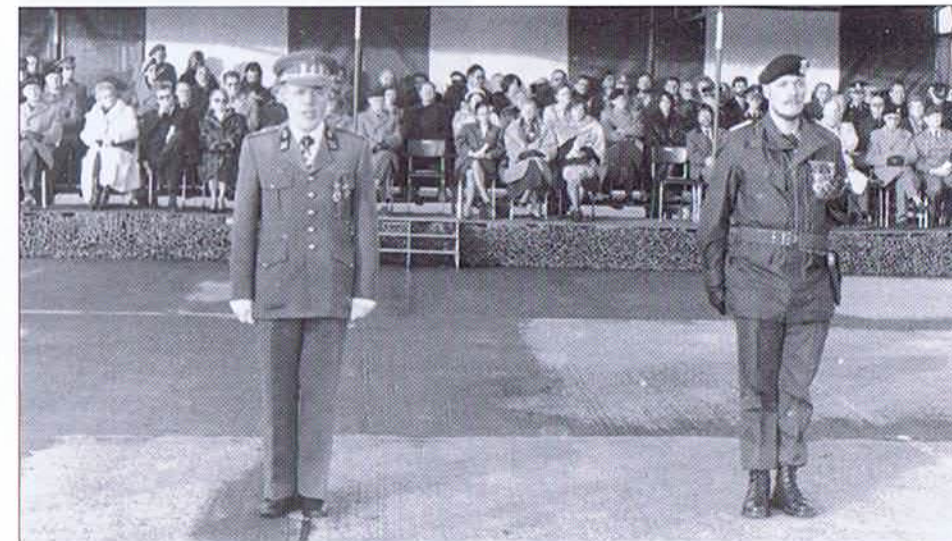


Photo M. Leuris

Le général-major Matot commandant la 1 Div Mec reconnaît le colonel BEM Lejoly comme nouveau commandant de la 7 Bde Mec



La Saint-Hubert à la section régimentaire

Grâce à la bonne obligeance du colonel BEM Hanset, commandant la 7^{ème} brigade mécanisée, et du lieutenant-colonel BEM Fontaine, commandant le régiment de Chasseurs Ardennais, la section régimentaire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais a pu réunir plus de cent cinquante de ses membres pour fêter la St Hubert avec le régiment. Presque tous des retraités: il y en avait de tous les grades, du général au soldat, rassemblés sans protocole dans un esprit de franche camaraderie.

Le président de la section, le lieutenant-colonel e.r. Bernard, avait reçu l'autorisation de remettre les trophées de la Fraternelle aux délégués ayant recruté le plus grand nombre de membres au profit de l'association. Le 1^{er} prix est revenu à la 2^e compagnie: 1^{er} sergent Bruno Galderoux et le 2^e prix à la compagnie Etat-Major, adjudant-chef Arthur Renard.

Trois médailles du mérite en bronze, décernées pour action militante au sein de l'association au capitaine Vanherck, à l'adjudant Lermينياux et au 1^{er} sergent Galderoux.

Tous se sont ensuite retrouvés à l'apéritif où le président a remercié le chef de Corps pour l'accueil chaleureux et lui a souhaité plein succès et de nombreuses satisfactions tout au long de son commandement qu'il vient de reprendre au lieutenant-colonel BEM Jacques. Il a ensuite rappelé qu'il y a deux ans la section avait offert une statue de St Hubert à l'occasion des 25 ans d'existence de la section, le choix était judicieux puisqu'à présent la ville de St Hubert parraine le nouveau Régiment de Chasseurs Ardennais.

Il explique la restructuration qui a fait que le bataillon est devenu régiment et félicite ceux rentrés de Belbat VI. Belbat VIII est en cours et verra partir le major Rossignol, le commandant Massart, les lieutenant Ameeuw et Bolle avec deux pelotons en renfort au 1^{er} Lanciers. Chacun lève ensuite son verre à St Hubert, au régiment et à la santé des trois décorés.

Un repas sortant de l'ordinaire et un verre d'adieu promettent un nombre encore plus important de participants pour la prochaine réunion en mars prochain. Ernest Gillet a fait une chute malencontreuse et s'est fracturé la jambe. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Les bérets bleus ont été remis aux 73 Chasseurs Ardennais de BELBAT VIII.

Après avoir accueilli les familles le lieutenant-colonel BEM Fontaine, chef de Corps, signale que c'est la 3^e fois que le Régiment organise une remise de bérets bleus. 160 Chasseurs Ardennais ont fait partie de Belbat III en avril 1993.



Les médailles de bronze de la fraternelle.
En 1995, la médaille est épinglée... à droite !



Le chef de Corps et le président de la section régimentaire déposent des fleurs au monument des 1 et 4 ChA

280 ont, en avril de cette année, constitué l'ossature principale des détachements Belbat VI et Belbat II. Beaucoup d'entre-eux ont déjà assisté aux cérémonies de départ en mission soit pour Belbat III, soit pour Belbat VI et même pour les deux puisque plusieurs vont retourner une troisième fois en ex-Yougoslavie. Le chef de Corps, comme son prédécesseur, insiste sur le rôle que les familles ont aussi à jouer dans ce type de mission. Pour bien faire son job il faut que chaque casque bleu parte sans souci, l'esprit serein et qu'il se sente soutenu par les siens. Quand il n'a pas de tracas familiaux il peut davantage se consacrer à sa mission et encore plus prêter attention aux dangers auxquels il doit faire face tous les jours. La situation est restée calme dans la Baranja parce que chaque casque bleu a toujours su adopter l'attitude voulue au moment voulu.

Cela fait maintenant 2 ans et demi que les troupes arborant les couleurs onusiennes sont déployées en ex-Yougoslavie sans qu'une solution définitive ne soit apportée au conflit. Les Belges ont en tout cas contribué à de nombreux résultats encourageants.

Le conflit n'a jusqu'à présent pas débordé les frontières de l'ex-Yougoslavie. Il y a quelques

jours, le 11 novembre, on a célébré l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. C'est à partir du centre de la Bosnie, là où se trouvait Belbos que s'est embrasé le reste de l'Europe en 1914.

Dans la Baranja, les combats entre Croates et Serbes ont cessé, ce qui n'exclut pas des accrochages sporadiques comme cela s'est passé en octobre dernier. Rien de comparable avec la situation antérieure ou avec l'intensité des combats actuels dans la poche de Bihac.

On a apporté le réconfort et une aide humanitaire à la population locale, qui peut grâce à une présence des casques bleus mener une existence plus ou moins normale. Voilà les tâches réalisées auxquelles beaucoup d'entre eux ont déjà contribué par leur participation aux missions précédentes et qu'il est demandé maintenant de poursuivre avec le même succès.

Le chef de Corps souhaite alors bonne chance à ses hommes et les invite à reprendre en chœur avec lui leur devise "Résiste et Mords".

L'aumônier de Coster prend ensuite la parole: "Bien sûr, dit-il, la routine, l'habitude, l'ennui risquent parfois de vous piéger.. Soyez sans cesse vigilants et prudents. Soyez contagieux d'attention, de respect, d'amitié. La dureté de la saison vous provoquera à réagir devant les besoins d'hommes, de femmes, d'enfants. N'ayez pas peur de laisser parler votre cœur. Vous en serez tellement heureux et vous recevrez au centuple sourires, poignées de mains, larmes de bonheur et mercis. Je vous porte dans ma prière. Que le Seigneur et Saint Hubert, notre saint patron, vous protègent et vous gardent.

Après la parade ils se sont rendus à la cantine où le chef de Corps et l'ISC ont donné les explications nécessaires pour l'envoi de la correspondance et des colis et le fonctionnement de la cellule Belbat qui tiendra permanence comme précédemment dans un local du bloc Etat-Major.

Textes et Photos M. Leuris



FASTES REGIMENTAIRES ET INVESTITURE DU LT COL BEM FONTAINE



Photo Cpl Bordignon ISC Regt ChA

Les fastes du régiment se sont déroulés le 14-10-94. Après vingt neuf mois à la tête des Chasseurs Ardennais le Lt Col BEM Jacques remettait son commandement au Lt Col BEM Fontaine.

La cérémonie était présidée par le général major Matot, la présence de nombreux anciens chefs de Corps des 1,2,3 ChA ainsi qu'une importante délégation féminine rehaussaient celle-ci.

Les commandants ou leurs représentants des régiments affiliés et unités amies avaient tenu à être présents. Comme à l'accoutumée les différentes fraternelles étaient abondamment représentées.

Des fleurs ont été déposées au monument des 1 et 4 ChA par le lieutenant-général e.r. Jean Chabotier président national, les bourgmestres de Marche-en-Famenne et de Saint-Hubert Messieurs Bouchat et Bonmariage et le Comd Regt ChA. L'Adjt Glibert Chef de l'Eq de télé 7 a été fait Cpl d'honneur ChA afin de le remercier pour toute l'aide apportée au Regt pendant BELBAT VI.

LE REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Le chef de Corps tint alors son discours.

Mon Général, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, le moment est venu pour moi de tourner une page importante de ma carrière militaire mais aussi je crois de mon existence.

Au moment de quitter le commandement de mon régiment, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à celles et ceux qui m'ont permis de vivre ces moments exaltants:

- Aux autorités militaires qui m'ont investi dans cette fonction et soutenu pendant la durée de mon mandat, en particulier au col BEM Hanset, mon Comd de Bde,
 - Aux anciens chefs de Corps, en particulier ceux du 1^{er} Bn, pour la confiance et les encouragements qu'ils n'ont eu cesse de me témoigner;
 - Aux anciens de notre Fraternelle et des fraternelles affiliées pour leur appui inconditionnel;
 - A mes collègues pour leur aide et leur compréhension;
 - Aux officiers, Soffr et hommes de rang n'appartenant pas au Regt et que j'ai eu le privilège de commander en opération, pour leur aide et leur professionnalisme;
 - A vous toutes et vous tous que je ne puis citer tant vous êtes nombreux mais dont les noms et les visages sont gravés dans ma mémoire;
 - A mon épouse enfin pour m'avoir en tout moment secondé avec enthousiasme et amour.
- A toutes et à tous du fond du cœur, merci !

Chasseurs Ardennais, j'ai eu l'honneur de vous commander pendant 29 mois.

Que j'éprouve énormément de tristesse de vous quitter aujourd'hui est une évidence, mais à ce propos, deux choses sont à souligner :

- D'abord il faut admettre que chaque période de commandement arrive un jour à son terme. On le sait dès le départ, ainsi va la vie !

- Ensuite, les sentiments que j'éprouve aujourd'hui sont personnels et donc difficiles, voir impossibles à faire partager. Il ne faut dès lors pas s'y attarder davantage.

Je tiens donc à vous quitter sur une note résolument optimiste. Je retiendrai principalement de cette période de commandement que le fait d'avoir été votre chef en garnison et en opération constitue un véritable privilège.

Grâce à vous tous, sans distinction de rang, de grade ou de fonction, j'ai pu vivre ce que fut je crois une des plus belles périodes de ma vie. A aucun moment vous ne m'avez déçu, quel que soit le domaine d'activité. Je vous en suis infiniment reconnaissant et j'espère m'être montré digne de vous.

Mon dernier message sera un message d'espoir et de confiance. Suite à la restructuration des Forces armées, l'avenir des Chasseurs Ardennais repose désormais sur vos seules épaules. Les défis seront une nouvelle fois nombreux et fort diversifiés. Mais vous en avez vu d'autres !

Et chaque fois vous avez su faire face. Ô je n'ai donc aucune crainte quant à l'avenir mais vous demande toutefois de garder toujours cette lourde responsabilité en mémoire dans tout ce que vous accomplirez.

Le Lt Col BEM Fontaine guidera désormais vos pas. Accordez lui votre confiance et secondez le aussi efficacement que vous l'avez fait avec moi. Pendant son commandement poursuivez dans la voie tracée par tous les Chasseurs Ardennais depuis plus de 60 ans déjà à savoir : des soldats d'élite au sein d'une unité d'élite.

Chasseurs Ardennais je vous dis " au revoir ". Je vous rencontrerai toujours avec un réel plaisir et vous aiderai à chaque fois que je le pourrai.

Bonne chance à tous, je ne vous oublierai jamais.

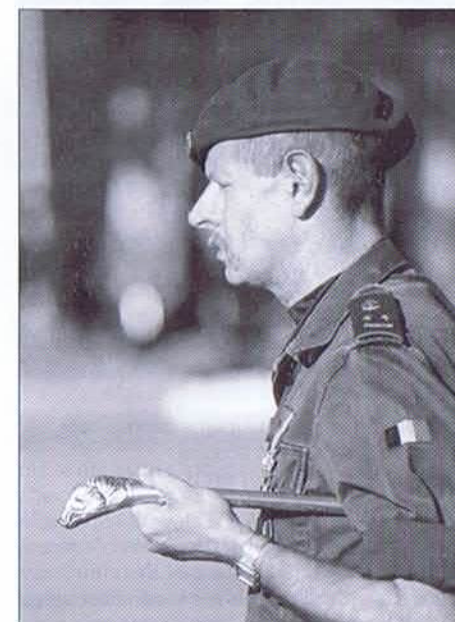


Photo Cpl Bordignon ISC Regt ChA



Photo M. Leuris

Le Lt Col BEM Jacques passa ensuite une dernière fois son régiment en revue.





Photo M. Leuris

Le Col BEM Hanset, Comd la 7 Bde Mec, procéda ensuite à l'investiture du nouveau Comd de Regt. Au cours de la mise en place des troupes, la musique des Guides interpréta un show musical. La cérémonie officielle se termina par le défilé du régiment, en tête duquel marchait pour la première fois son nouveau chef de Corps le Lt Col BEM Fontaine.

*Que Dieu vous garde
Résiste et mords.*

**LA PREMIERE ADRESSE
DU LIEUTENANT-COLONEL BEM
FONTAINE**

Chasseurs Ardennais, C'est un grand honneur qui m'échoit de prendre aujourd'hui le commandement du régiment. Etre à la tête d'une unité prestigieuse constitue assurément un heureux aboutissement dans ma vie militaire et un immense privilège dont je mesure toute la valeur. En ce jour, mes premières pensées vont vers vous qui, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Brevet d'Etat-Major Jacques, venez de participer aux missions Belbat VI et Belbos II en ex-Yougoslavie. De par mon ancienne fonction, je suis autorisé à témoigner qu'en dépit de circonstances souvent pénibles et précaires, vous avez accompli votre travail de manière exemplaire en vous montrant les dignes successeurs de vos anciens. L'expérience que vous venez d'acquérir, nous sera des plus utiles pour continuer à préparer et exécuter avec le même succès les prochaines missions " extérieures " car, comme le confirmait Sa Majesté le Roi dans son discours du 15 juin 1994, sur l'esplanade du Cinquantenaire, notre pays compte poursuivre sa participation à des missions décidées par l'ONU. Il est, en effet, de l'intérêt du pays d'apporter sa contribution à des opérations qui visent à désamorcer les conflits menaçant la sécurité internationale.

Une autre tâche exaltante nous attend, celle de mener à bien la professionnalisation de notre Régiment en maintenant la qualité de celui-ci et en perpétuant les valeurs intrinsèques de nos aînés. Cela impliquera l'intégration harmonieuse des militaires de tous rangs et de toutes fonctions qui nous rejoignent suite au plan de restructuration des Forces armées, l'apport d'une instruction de qualité aux jeunes volontaires de la Force Terrestre dont nous aurons

la responsabilité de la formation de base et la poursuite d'un entraînement exigeant rendant tout le personnel apte à exécuter tous les types d'intervention. La route de la professionnalisation sera longue et parsemée d'embûches. Nous ne parviendrons à les surmonter qu'en nous appuyant sur notre illustre esprit de Corps.

Dès à présent, je compte sur votre disponibilité, votre engagement et votre enthousiasme pour relever les défis futurs. Je peux vous



Photo M. Leuris

assurer qu'il en sera de même de mon côté.

Ma confiance vous est acquise.

**LA CARRIERE DU NOUVEAU
CHEF DE CORPS**

Issu de la 109ème Promotion Toutes Armes, il rejoint en 1974 le 2ème Bataillon de Carabiniers-Cyclistes où il y exerce successivement les fonctions de chef de peloton, commandant en second de compagnie et comman-

dant de compagnie. En 1981, il est désigné pour l'Ecole d'Infanterie et il occupe les fonctions d'instructeur au cours de préparation pour sous-lieutenants d'infanterie, puis de commandant de la compagnie d'instruction sous-officiers. Il quittera cette dernière fonction en septembre 1984 pour suivre le cours de formation d'officier supérieur à l'Institut Royal Supérieur de Défense. A l'issue du cours, il est affecté au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais et y occupe de juin 1985 à juillet 1987 la fonction d'officier opérations. De 1987 à 1991, il passe successivement de l'Etat-Major des Forces de l'Intérieur où il exerce des responsabilités en logistique opérationnelle, à l'état-major de la 7ème Brigade d'Infanterie Blindée où il occupe la fonction de chef de la section opérations. Il suit le cours supérieur d'état-major à l'Institut Royal Supérieur de Défense de septembre 1991 à juin 1992.

Avant de devenir chef de Corps du Régiment de Chasseurs Ardennais le 14 octobre 1994, il occupait la fonction de chef du centre opéra-

tionnel à la Division Opérations de l'Etat-Major général.

Après la cérémonie officielle, les participants se sont pressés en nombre au drink d'accueil offert par le régiment. A cette occasion, le colonel BEM Hanset, commandant la 7 Bde Mec, a fait en ces termes le panégyrique du chef de Corps sortant:

Tacite notait qu'il faut pouvoir donner son point de vue " Sine ira et studio " c'est-à-dire sans passion ni zèle partisan.

Yvan Jacques, 23ème chef de Corps du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais dont nous prenons congé aujourd'hui, n'est pas un disciple de Tacite.

Lorsqu'il parle, ce qu'il fait souvent c'est toujours avec exubérance, avec une faconne étourdissante et toujours avec passion lorsqu'il s'agit des Chasseurs Ardennais, de " ses Chasseurs ".

De la classe des chefs de Corps de la 7 Bde Mec c'est le plus turbulent, c'est même le plus chahuteur mais aussi le plus doué; l'élève que malgré tout la maîtresse adore!

Yvan Jacques si c'était un peintre, ce serait Salvador Dali. Comme lui il porte de longues moustaches, tombantes il est vrai mais c'est gaulois, comme lui il est plein d'énergie créatrice, comme lui il aime délier le monde, taquiner ses chefs, comme lui il a la critique superbe, comme lui il aime les costumes d'apparat, comme lui, c'est un charmeur, un passionné, comme lui c'est un homme de coeur.

Ce n'est pas la première fois que je prends congé d'un chef de Corps et pourtant l'exercice est toujours difficile: taire les imperfections et mettre en lumière les réussites.

Il faudrait pour saluer le départ d'Yvan Jacques conjuguer les talents d'orateur d'un Bossuet et d'écrivain d'un La Bruyère. La personnalité du Lt Col BEM Y.Jacques est riche, envoûtante.

Yvan Jacques, Mon Général, Mesdames, Messieurs, c'est avant tout un leader, un conducteur d'hommes hors pair, un chef de bande, un magicien de la conduite des hommes!

A la rigueur d'un commandement professionnel efficace et efficient, Yvan Jacques allie le show, l'emphase, l'élément théâtral! Et c'est alors que le chef de guerre devient peintre, c'est alors qu'Yvan Jacques devient Salvador Dali! C'est alors qu'un régiment d'infanterie devient le 1er Régiment de Chasseurs

Ardennais; le meilleur! Attention : ne nous trompons pas! Derrière la faconne, derrière l'exubérance, cachées par le slogan on découvre une intelligence fine, rapide, analyse et synthèse se bousculent, les conclusions fusent: claires, précises, justes. Attention aux interlocuteurs: le chef est brillant !

Sa charmante épouse ne m'en voudra pas qu'en public je dévoile qu'Yvan aime sans retenue. Il aime ses hommes dont il exige énormément, c'est la rançon de la gloire. On est Chasseur Ardennais ou on ne l'est pas!

Son amour sans calcul le fait aussi rejeter sans difficultés ceux qui n'adhèrent pas. Cette façon, toute particulière de commander, Yvan Jacques l'a apprise durant sa longue carrière aux Chasseurs Ardennais, prenant sans doute exemple, entre autres, sur l'un de ses plus illustres prédécesseurs!

Yvan Jacques personifie l'esprit Chasseurs Ardennais. Et la providence, ou la sagesse des chefs militaires, a placé ce chef à la tête des Ardennais au moment le plus opportun. Car bon sang, il fallait un grand commandant pour gérer ces temps difficiles.

Absorber avec fermeté mais aussi compréhension une crise familiale, conséquence de la dissolution du 3 ChA, restructurer le 1 Régiment de Chasseurs Ardennais, faire parrainer ce nouveau Régiment par la ville de St Hubert. Tout cela en regroupant, en fortifiant et sans rejeter qui que ce soit. Ces aspects particuliers seront dévoilés par le Président de la Fraternelle des ChA. Cette mission délicate est réalisée. Toutes les facettes du nouveau régiment sont polies; l'oeuvre est achevée.

Mon cher Yvan, je sais que tu as dû t'impliquer, faire preuve de courage, prendre des risques. Seules des âmes bien trempées ne reculent pas. Tu transmets à ton successeur, un nouveau régiment de Chasseurs Ardennais: merveilleux outil d'infanterie.

La personnalité est riche, le chef est brillant et l'homme a de la chance.

Pour Yvan Jacques, la chance, c'est le privilège d'avoir pu commander en opération réelle en Ex-Yougoslavie le bataillon belge Belbat VI de mars à août 1994.

Je sais, mon cher Yvan, combien cette mission était délicate. Je sais aussi pour vous avoir rendu visite et à la lecture des rapports des plus hautes autorités militaires et civiles de l'ONU combien vous avez été efficaces. Belbat VI s'est couvert d'éloges. Belbat VI est montré en exemple tant par le commandant en chef de la Forpronu le Général Delapresle que par Monsieur Akashi, représentant spécial de Mr Boutros Boutros Gali.

Mon cher Yvan, tu as remarquablement commandé Belbat VI. Publiquement je te présente nos très sincères félicitations. Tes talents de chef militaire, soucieux avant tout de la vie de ses hommes, mais aussi tes talents de diplomate ont fait que Belbat VI a atteint tous ses objectifs.

Croyez-moi, on se souviendra longtemps en Baranja de ce colonel belge aux moustaches gauloises et au grand béret vert. Les autorités civiles et militaires se souviendront d'un officier, négociateur ferme et honnête, les gens de la Baranja se souviendront d'un détachement belge commandé par un homme bon, soucieux d'améliorer sans cesse leur condition d'existence.

Mon Général, Mesdames, Messieurs, je perds aujourd'hui un de mes plus précieux collaborateurs, un remarquable chef de Corps. " L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle " a écrit Saint-Exupéry dans

Terre des Hommes. Cet obstacle et ces hommes, tu les as rencontrés. Tu en sors, mon cher Yvan, grandi.

Mon cher Yvan tu as rempli ton rôle avec conviction, courage et désintéressement. Tu peux partir la tête haute et entrer dans la grande famille des anciens chefs de Corps.

Lundi tu vas rejoindre l'état-major de la force terrestre pour y occuper une double fonction : d'une part en charge des relations extérieures et d'autre part officier de projet BEAR 97.

" Les meilleurs chefs ont un caractère peu orthodoxe. Au lieu de résister à l'innovation, ils la symbolisent ".

Continue là-bas d'être dérangeant dans la recherche d'unités de plus en plus opérationnelles. Mon cher Yvan, bonne chance dans tes nouvelles fonctions; en guise de remerciement et d'amitié, je te prie d'accepter ce traditionnel cadeau souvenir de la 7 Bde Mec.

Prendre congé d'Yvan Jacques, c'est aussi perdre le charme de son épouse Agnès. Chère Agnès, il est difficile d'être épouse d'officier; lorsque cet officier est Chef de Corps du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais et s'appelle Yvan Jacques; cela devient vraiment très difficile.

Que dire alors lorsque le chef de Corps part pour cinq mois commander Belbat VI en Ex-Yougoslavie?

Agnès, vous avez été tout à la fois épouse d'officier, première dame du Régiment, et maman attentive au sein de l'arrière-garde de Belbat VI.

Les Italiens diraient " Mama mia, quelle combination " ! Mener de front le rôle de mère de deux grands enfants, une activité professionnelle, épouse attentive au moral de son mari parti faire la paix, membre à part entière de l'arrière-garde à l'écoute des familles, quelles qu'elles soient. Tout cela a été fait avec vigueur, ordre, efficacité mais surtout avec énormément de charme et de discrétion.

On se souviendra longtemps à MEF des nobles dames Chasseurs Ardennais défilant fièrement, mollets aux vent, lors de la MESA 94.

Les maris ne peuvent marcher, on le fera à leur place! c'est ça être Dame de Chasseurs Ardennais!

L'on m'a chuchoté chère Agnès, que malgré tout, vous aviez négligé quelque chose : pourquoi donc chère Agnès, avez-vous cessé d'aller au dressage avec la chienne?

Chère Agnès, permettez-moi au travers de cet au-revoir que très sincèrement je vous adresse, de remercier toutes les épouses de militaires qui grâce à leur courage rendent la tâche du mari plus supportable. Vous êtes ma chère Agnès, un magnifique exemple. Agnès, nous regretterons votre charme discret, votre gentillesse, votre disponibilité. Que ces quelques fleurs expriment notre admiration et notre gratitude pour le rôle de première Dame du 1 ChA que vous avez rempli avec tellement de grâce.

Mon cher Polo, c'est à toi! C'est à toi de porter haut le flambeau, de garder sa flamme vivace. Il y a quelques instants, en public de manière très solennelle je t'ai confié le commandement du Régiment de Chasseurs Ardennais. La tâche est lourde, difficile mais exaltante.

C'est des hommes qu'on te confie, et pas n'importe lesquels. Fais leur confiance; offre leur des défis à relever. N'oublie jamais que ta mission consiste à instruire, à entraîner et à aguerrir des hommes. Soit exigeant mais juste; aguerrir oui, avilir non.

Cher Polo, tes collègues chefs de Corps et

moi-même sommes là pour t'aider. Tu peux compter sur nous.

Bonne chance, Polo à la tête de tes Chasseurs Ardennais !

Chère Madame Fontaine, nous vous accueillons officiellement au sein de la grande famille " Gauloise ". Notre "palette charmante" vient de s'enrichir de nouvelles couleurs; soyez la bienvenue parmi nous et que ces quelques fleurs vous disent en leur langage notre sincère amitié.

Comme le veulent et la tradition et l'accueil de l'autorité, le président national de la Fraternelle, le lieutenant-général e.r. Jean Chabotier s'adresse à son tour en ces termes au lieutenant-colonel BEM Yvan Jacques ainsi qu'au nouveau chef de Corps:

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais ne peut, ni ne veut, porter un jugement sur la période de commandement du Lt Col BEM Yvan Jacques, mais elle entend, par ma voix, dire quelques mots de remerciements à ce chef de Corps qui, bien dans la ligne, s'est montré en permanence, attentif au bien-être de la famille des Bérets Verts, prise dans son sens le plus large.

Il a en effet d'abord appuyé très efficacement notre section locale dans l'organisation du congrès national ici même en 1993, mettant tout en oeuvre pour accueillir au mieux les anciens dans leur pèlerinage patriotique annuel.

Au moment du douloureux abandon de Vielsalm, il s'est préoccupé avec une volonté positive et un doigté certain, de régler avec son collègue du 3ChA le transfert de personnel et de pièces pièces de tradition entre les deux bataillons, veillant d'une part à jeter, avec l'accord du commandant de brigade, les bases d'un petit musée Chasseurs Ardennais au sein du camp.

Il a aussi incité ses subordonnés à contribuer au succès de la Marche du Souvenir et de l'Amitié 94 dans sa nouvelle version, avec une telle réussite qu'en final, le dernier jour, on se serait cru vraiment à Marche-en Ardennes!

Il est devenu, restructuration aidant, le premier chef de Corps du Régiment de Chasseurs Ardennais, actuellement seul dépositaire d'active des traditions de tous les bérets verts, et il s'est très rapidement affirmé comme tel puisque

1) quantités d'anciens de tous les régiments ont été invités à se retrouver ici aujourd'hui

2) il a voulu donner comme marraine à cette nouvelle unité une ville objectivement neutre par rapport aux anciennes garnisons, en choisissant Saint-Hubert, évoquant notre Saint Patron.

Et s'il a manqué personnellement, par faute de vacation yougoslave, notre congrès de Namur et la Mesa 94, il a passé son attachement jusqu'à se faire représenter aux deux manifestations par son épouse favorite, élégamment à Namur et dans un rôle plus poussiéreux de marcheuse à la MESA.

Nous avons toujours admiré, Madame, et ce depuis des années votre présence continuellement



fidèle et chaleureuse. Vous devriez, Madame, porter un béret vert: cela vous irait à ravir. Merci vivement.

En bref, Yvan, je confirme que si tu es titulaire de la médaille d'or de la Fraternelle, tu l'as bien méritée. Et s'il est vrai que c'est, de temps à autre, les meilleurs cyclistes qu'en envoi commander les Chasseurs Ardennais, c'est une joie de constater que les véritables originaires du cru ne sont réellement pas mal non plus.

En souhaitant au lieutenant colonel BEM Fontaine et à Madame de joyeuses retrouvailles avec le milieu et un fructueux séjour ici, nous serions très heureux, Yvan, si tu acceptais un petit souvenir et nos vibrants applaudissements pour ton dévouement à la cause des bérets verts. Merci!

La vie au régiment

Naissances

Anne-Céline Hubens	née	le 21-11-94
Wendy Michiels	née	le 04-11-94
Anne-Lise Pelletier	née	le 03-11-94
Charlène Lambon	née	le 08-11-94
Victorien Ballegeer	né	le 09-10-94
Kevin Lelong	né	le 07-09-94
Eric Brion	né	le 08-09-94
Logan Degossely	né	le 20-09-94
Katja Damoiseau	née	le 28-09-94
Cyril Gaillard	né	le 14-11-94
Pierre Soumillon	né	le 18-11-94

Mariages

M. Vanassche avec Eliane Leclercq	le 03-09-94
M. Wattiaux avec Véronique Sandron	le 26-06-94
M. Fiévet avec Marie-Elise Heuset	le 23-09-94
M. Denoël avec Carine Sauveur	le 12-10-94
M. Gilson avec Delphine Canivet	le 10-09-94
M. Piret avec Sabrina Périgord	le 12-11-94

Arrivées

Cdt Dewulf - 1SM Empain - 1SM Peuskens - 1SM Mottet - 1Sgt Steenhout - Sgt Leruse - Sgt Sommé - Clc Gillard - Clc Baetens - Cpl Nys - Cpl Lorent - Cpl Parisel - Cpl Barbaclia - Cpl Boisseaux - Cpl Quinaux - Cpl Birgini - Cpl Dubart - Cpl André - Cpl Deluigne - Cpl Hurlaux - Cpl Bernard Y. - Cpl Hothuys - Sdt Hdzic - Sdt Simon - Sdt Cambier - Sdt Leclercq

Départs

Capt Tailler à EI-2Cy - Capt Van Mook à 7 Bde Inf Mec - Lt Marteau à EI - Slt Martinage à 1ESO - Slt Brulet à CI - 1SM Crépin à Camp Roi Albert - 1Sgt Wolecariur à Camp Lagland - 1CC Hilgers à la pension - Clc Brynaet à 8 KDR - Cpl Marcipont à Egn - Sdt Pelcot à CI - Sdt Van Landeghem à CI - Sdt Verstrepen à CI - Sdt Charlet à CI



RESISTE ET MORDS

Chronique d'un Chasseur Ardennais en partance

Voici la troisième mission en ex-YOUGOSLAVIE pour des Chasseurs Ardennais dans le cadre de BELBAT.

Combien serons-nous? 2 PI de 30 hommes rattachés à la Cie Delta et une dizaine de renforts pour l'EM Regt, les Cies EMS et Bravo.

Où serons-nous, Les 2 PI seront cantonnés au château de DARDA, les renforts EM Regt et EMS à BELI MENASTIR et ceux de la Cie B à BRODPUSTARA.

Afin de préparer au mieux cette mission, nos chasseurs ont participé, au sein du Bn responsable, le 1er Régiment de Lanciers, à deux camps; l'un à LAGLAND fin septembre et un à VOGELSANG du 17 au 22 Oct. En apothéose, la 7 Bde Inf Mec avait organisé un exercice de cohésion nommé BLUE TIGER. Cet exercice, qui s'est déroulé dans le triangle HOUFFALIZE/ARLON/BOUILLON, avait pour but de permettre à tout le personnel d'appliquer les méthodes de travail et les différents drills de réaction à des circonstances particulières.

Pour cet exercice, la Cie D était cantonnée au village de HACHY situé à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest de ARLON. Le dimanche fut consacré à la mise en place du personnel et du matériel après un mouvement en AIFV de VOGELSANG jusqu'à la région de travail. Durant trois jours les PI effectuèrent les missions suivantes: occuper des postes d'observation, assurer le crossing et effectuer des patrouilles sociales et ou de reconnaissance. Le plastron créait des incidents et la partie contrôle, composée d'éléments ayant participé à un BELBAT précédent, appréciait les réactions et permettait de souligner les dernières petites erreurs. L'exercice se terminait par la remise des bérets bleus à NEUFCHATEAU sous les yeux attentifs de lieutenant-général BRIQUEMONT.

Nous attendons maintenant notre départ mais il est déjà certain que nous partirons avec la volonté de remplir les missions qui nous seront confiées de la même manière que nos anciens, qu'ils soient de 40 en BELGIQUE, de 60 en AFRIQUE ou de ces dernières années en ex-YOUGOSLAVIE.

Pour terminer, les Chasseurs Ardennais en mission, vous souhaitent à tous un très joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

D.A.

Texte M. Leuris



Photo M. Leuris

Le lieutenant-général Jean Bebrin, chef de l'Etat-Major de la Force Terrestre, décore le capitaine Bruno Smets qui commandait la compagnie BELBOS lors de BELBAT VI

30 septembre 1994

JUMELAGE DE LA VILLE DE SAINT-HUBERT ET DU REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

En cette année de la commémoration du 60ème anniversaire de la remise des drapeaux aux 1,2,3 ChA, ceux-ci disparaissent pour faire place au Régiment de Chasseurs Ardennais. Afin de marquer l'évènement, il fut décidé de proposer à la ville de Saint-Hubert d'être la "ville" du Régiment et non plus seulement d'être la ville marraine de la 2 Cie.

Celle-ci par l'entremise de son bourgmestre, Mr Bonmariage, fit preuve d'un enthousiasme non feint à cette proposition. C'est pour célébrer cette association que toute la famille ChA avec à sa tête son doyen, le général major Henrioul, ainsi que le président national de la Fraternelle ChA, le lieutenant-général e.r. Chabotier, et le Comd du Regt, le Lt Col BEM Jacques se retrouva à Saint-Hubert le 30-09-94. Plusieurs anciens chefs de Corps avaient tenu à être également présents.

Le Comd 7 Bde Mec, le Col BEM Hanset, ainsi que de nombreuses personnalités civiles rehaussaient la cérémonie de leur présence. L'importante assistance féminine égailait la cérémonie qui était organisée au nouveau hall polyvalent. Elle débuta par le discours de Monsieur Bonmariage qui mit en exergue les liens d'amitié unissant sa ville et le Régiment de Chasseurs Ardennais. Dans sa réponse, le Lt Col BEM Jacques exprima sa satisfaction de voir se concrétiser le souhait de beaucoup d'Ardennais à savoir le jumelage avec la ville de Saint-Hubert. Le Lt Col BEM Maury dernier chef de Corps du 3 ChA prit alors la parole afin de mettre à l'honneur le général-major Jean Henrioul atteint par la limite d'âge ce même jour. Un cadeau lui fut offert et son épouse fut fleurie.

Après un échange de souvenirs entre la ville et le régiment, deux montages vidéo présentèrent la ville et le régiment.

Cette magnifique cérémonie se clôtura par un vin d'honneur dans les locaux particuliers du hall polyvalent.

JOURNEE DE LA FORCE TERRESTRE BOURG-LEOPOLD

• 21 OCTOBRE 1994 •

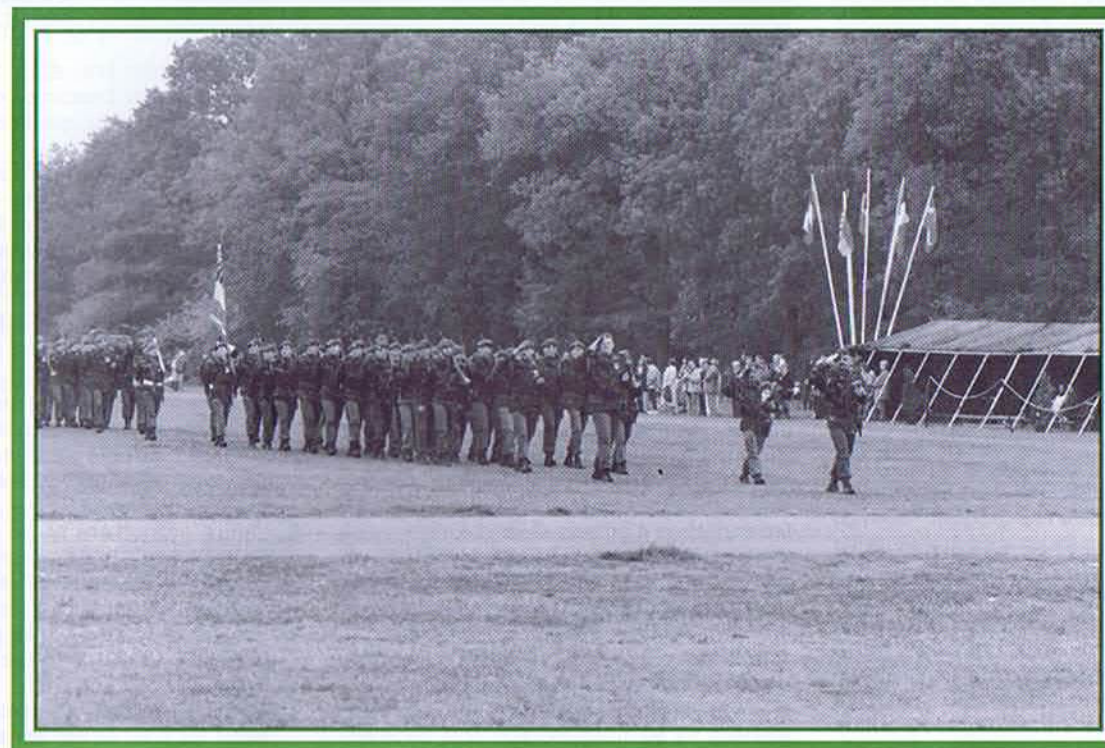


Photo Cpl Bordeignon / SC Regt ChA

Le Régiment de Chasseurs Ardennais encadrant pour la première fois son nouvel emblème, défile fièrement devant le Roi



Photo Cpl Bordeignon / SC Regt ChA

Le Roi signe le livre d'or du Régiment sous le regard attentif du chef de Corps



HISTORIQUE DU BATAILLON MOTOCYCLISTE du VIIe Corps d'Armée ou Bn Moto VII CA ChA

(suite du numéro précédent intitulé Bataillon Motocycliste de Chasseurs Ardennais)

La 1 Division ChA quitte sa position frontalière pour se replier sur l'Ourthe, sa seconde position. Le Bon moto fait partie de la réserve du GptK dont le QG est installé à Soheit-Tinlot.

11 mai, 13h30, le major Kremer y est convoqué d'urgence et reçoit une mission délicate qui doit être considérée rapidement comme non avenue.

18h45, un nouvel ordre lui est communiqué: le GptK a une mission d'arrière-garde vers la Meuse en vue de tenir le fleuve entre Huy et Engis, ces 2 localités étant exclues. Le Bon moto avec l'appui de l'Escadron engins du 1er Guides assurera le renforcement du 1 ChA dont le PC se trouve à Clavier et installera son PC à Modave. Sa mission consiste à garder les accès et envoyer des patrouilles dans la vallée du Hoyoux, le pont de Bonne vers Huy et surtout les points de passage obligés des routes qui traversent ladite vallée de l'ouest vers l'est. Le repli à destination de Huccorgne se fera à 20h45 par la route Pont de Bonne - Huy.

Le Major Kremer communique les ordres reçus à ses commandants de compagnie. L'heure du repli sonne alors que les unités avaient à peine rejoint leurs positions.

Le mouvement s'effectue dans des conditions éprouvantes. Le Bon dispersé cherche à rejoindre Huccorgne par une nuit d'encre sur des routes encombrées de civils, de militaires belges et français roulant tous feux éteints. L'énerverment et le stress engendrent des accrochages tant au sens propre qu'au figuré.

Très difficilement, le major Kremer et son EM franchissent la Meuse à Huy et arrivent à Huccorgne à 23h30. Le chef de Corps avertit aussitôt le GptK de son arrivée. Celui-ci lui donne l'ordre de porter son Bon à Temploux par Hingon-Marchovelle-Emines-St-Marc et communique que le pont de Huy sautera à 01h00 du matin; par conséquent, si des éléments se trouvent encore sur la rive droite, ils doivent s'efforcer de rejoindre vers Namur par le sud de la Meuse en utilisant si nécessaire les chemins de halage.

Le major propose au général Keyaerts d'emprunter la grand-route pour se rendre à Temploux vu l'encombrement des voies secondaires et l'obligation de rouler sans éclairage. La réponse est nette: l'itinéraire imposé doit être formellement respecté.

12 mai. A l'aube, petit à petit le Bon rejoint Temploux après avoir connu bien des péripéties: certains ont été coupés du Bon par des groupes d'unités étrangères, d'autres ont connu des ennuis mécaniques. Le trajet depuis Huccorgne a été extrêmement pénible. Enfin, le Bon et l'escadron engins du 1er Guides se reforment et sont répartis par groupes dans les fermes du village, la plupart abandonnées par les propriétaires.

09h00, le Bon reçoit l'ordre de se porter à Perwez pour défendre l'obstacle antichars Cointet (du nom de l'inventeur, grilles d'acier hautes de 3m et larges de 5m montées sur des rouleaux, d'un poids de 1.300 Kg) à l'est de la ville.

09h15, un officier de liaison du VII Corps confirme la mission. Le major transmet l'ordre à ses chefs d'unités et leur prescrit l'itinéraire

Temploux-Saussin-Bovesse-St-Germain-Perwez. Le départ s'effectue vers 10h00.

Le regroupement de la 1 D ChA dans les cantonnements fixés (Belgrade pour la 1 ChA, Suarlée pour le 2 ChA, Temploux pour le 3 ChA) n'échappe pas à l'observation aérienne ennemie. Le village de Temploux est survolé par des escadrilles allemandes qui soudain piquent vers le sol et sèment la mort parmi les civils et les militaires. Le 3ChA est très éprouvé et les pertes sont également sensibles au 1ChA à Belgrade où le Régiment perd son colonel.

Sur tout le parcours, le Bon est survolé et mitraillé par la Luftwaffe, heureusement sans grand dommage. 11h30, le major Kremer fait savoir au Commandant du VII Corps que suite à son ordre et à celui du GptK, il a porté son Bon à Perwez et Aisch-en-Refail pour défendre l'obstacle antichars. Il mentionne qu'à son arrivée, il a appris la présence de troupes françaises. Contact ayant été pris avec le Commandant du Corps de Cavalerie (CC) français, celui-ci déclare que le Corps et une division marocaine se trouvent en avant de l'obstacle antichars à environ 15 km. Le major ayant fait part de sa mission apprend qu'il passait sous commandement français, le ravitaillement, le carburant et les munitions restant sous la dépendance du VII Corps.

A partir de ce moment, des ordres et des nouvelles contradictoires se succèdent et rendent la situation très confuse. Le GptK installé à Malonne ne se manifeste plus et le commandant français fixé au château d'Aisch-en-Refail prétend prendre sous ses ordres les troupes belges ayant pris position dans cette zone. 14h30, le Cdt Faber de la 2e Cie appelle l'EM du Bon. Le colonel Noël du 3e cyclistes fait savoir que l'obstacle antichars devant Aisch-en-Refail et Liernu sera défendu par 2 de ses bataillons dès le soir. L'ordre émane du GptK. Que faut-il faire? demande le Cdt Faber. 15h15, le Major Kremer reçoit du QG/CC français l'ordre n° 29 établi à 14h55:

1. Le Bon moto de ChA du VII Corps belge commandé par le major Kremer passe aux ordres du Corps de Cavalerie français (Général Prioux).
2. Il s'établira derrière l'obstacle antichars Perwez-Aisch-en-Refail - PC : Le Mont (SO de Perwez).

A Perwez, qui, suivant les ordres du GptK et du Commandant français, doit être défendu par le Bon moto, le génie de la division marocaine mine les carrefours et les abords.

17h55, un officier de liaison du QG/CC français accompagné du Lt Nelis, adjoint du major Kremer, se rendent au QG/VII Corps pour exposer la situation confuse du Bon moto. 18h30, le major Kremer se rend au QG du général Prioux et le met au courant de la contradiction des divers ordres reçus. Le général donne confirmation du passage du Bon moto ainsi que du 3e cyclistes sous son commandement. 19h15, le Cdt Sellier du Gpt K communique l'ordre suivant au Bon :

1. Le Bon moto continue à dépendre du Gpt K et à partir de 21h00 du général Descamps commandant de la 1 Div ChA.

2. Le 3e cyclistes occupera Aisch-en-Refail et Liernu.
3. Cette nuit, les 3 Régiments de la 1 Div ChA gamiront la position entre les 3 centres.
4. Le secteur comptera 2 groupes d'artillerie.
5. Le GptK établira son PC à Corroy-le-Château.

22h00, le général Descamps confirme l'ordre ci-dessus et fait savoir que le Bon relève du 3 ChA.

Ni les difficultés rencontrées sur la route, ni les bombardements, ni la fatigue n'ont empêché les hommes du Bon moto et leur chef de se trouver aux emplacements fixés par le GptK.

La nouvelle mission imposait la défense de Perwez.

23h30, le major Kremer ordonne la nouvelle occupation :

1. Le centre antichars est limité à l'est par l'obstacle antichars constitué d'éléments " Cointet ", au nord par le chemin de fer, au sud et à l'ouest par les lisières de l'agglomération de Perwez.
2. Limite entre 1ère et 2e Cie: route de Thorembais-St-Trond prolongée par la route de Perwez à Aisch-en-Refail; 1ère Cie à l'est, 2e Cie à l'ouest.
3. Renfort: 1ère Cie : 1 PI Mi et 1 PI C 47/3e Cie + 2 T 13 et 1 T 15/Esc. engins du 1er Guides.
4. Réaliser une défense continue antichars, battre les brèches par armes automatiques et antichars.

13 mai, 06h30, le commandant de l'escadron engins du 1er Guides est averti par le GptK qu'il doit rejoindre le QGK à Corroy-le-Château avec son unité. Le major Kremer informe immédiatement ses unités qu'elles ne bénéficieront plus de l'appui dudit escadron et remeient l'organisation de défense. 11h00, le ciel de Perwez est envahi par les escadrilles de l'aviation allemande qui prennent la petite ville pour cible. Chacun cherche un abri sous les arbres, le long des murs, dans les fossés. Le sol tremble des explosions qui se succèdent. Malheureusement, une bombe est tombée en plein dans le champ de mines posées la veille par les Marocains. De nombreuses victimes civiles et militaires sont à déplorer. En inspection des positions l'après-midi, le major Kremer constate que les Français poursuivent le minage de l'enceinte du centre antichars et même de la périphérie alors que des Chasseurs Ardennais de la 1ère Division cherchent à s'y installer.

17h30, le Major met le colonel Robert du 3 ChA au courant de la situation à propos des mines et demande des explications au sujet de la fermeture des brèches (obstacle Cointet de la route Perwez-Grand Rosière et chemin de fer Perwez-Gembloux). Une note du Commandant du 3ChA croisant en chemin celle du major Kremer stipule que le Bon est aux ordres du 3 ChA, en cas de repli, ce dernier utilisera l'itinéraire Orbais-Sauvignière-Gembloux. Le PC du Bon doit être transféré dès ce soir au château de Perwez.

Léon Vaillant
(à suivre)

HISTOIRE DE JULES MARTIN Chasseur Ardennais

Cet essai est dédié à ceux des 35.000 Chasseurs Ardennais de 1940 qui n'ont jamais raconté leur histoire,

- soit que, de nature, ils n'étaient pas très causants,
- soit qu'ils croyaient que, pour comprendre ces événements, il fallait nécessairement les avoir vécus,
- soit, plus grave, parce qu'ils eurent l'impression qu'on ne les écoutait pas vraiment ...

Emile Engels
Lieutenant-Colonel Hre

Introduction

Le but de ce récit est de se représenter comment furent ressentis, par un jeune homme de chez nous, les événements qui précéderent la seconde guerre mondiale et culminèrent en 1940.

Notre héros est un jeune Ardennais, personnage de fiction, que nous avons fait naître à Bêche, à deux pas de Vielsalm. Nous l'avons baptisé " Jules Martin ". Inutile de dire que toute ressemblance avec un homonyme serait le fruit du hasard le plus fortuit !

Chapitre I.

La période d'entre-deux-guerres.

L'enfance de Jules Martin

Jules Martin naquit au printemps de 1914. Dans sa tendre enfance, il ne connut pas son père qui combattait avec l'armée belge sur le front de l'Yser. De cette période, une seule image, assez floue d'ailleurs, subsiste dans l'esprit de Jules: l'image de sa mère peinant dans la petite ferme familiale.

Par contre, Jules se rappelle très bien l'arrivée, un jour, à la maison, d'un soldat très fatigué. L'enfant eut très peur de cet étranger qui, résolument, s'avançait vers la maison. Effrayé, l'enfant prit ses jambes à son cou et se sauva vers le jardin. En revenant avec mille précautions, il vit que l'inconnu embrassait sa mère avec fougue. Il se sentit soudain lui-même, soulevé de terre et couvert de baisers pendant que sa mère répétait: " c'est papa, c'est papa ". C'était peut-être papa, se disait Jules mais, décidément, l'homme s'installait dans la maison comme s'il était chez lui.

Jules n'apprécia pas non plus l'attitude de sa mère. Comme on dit dans la région, " il n'y en avait plus " que pour cet étranger. Jules se tint d'abord sur une réserve à demi-hostile. Mais le bambin était friand des histoires de combats sur l'Yser que racontait son père, à la veillée. Il apprit ainsi à connaître et à aimer ce père inconnu. Jules en devint très fier et lui donna toute son affection. Par ces récits vespéraux, Jules fit aussi connaissance d'une série de personnages courageux parmi les-

quels le Roi Albert et la Reine Elisabeth. Jules se prit à les considérer comme les protecteurs suprêmes des humbles. Un peu plus tard, il en découvrit les portraits à l'école. Le Roi-Chevalier portait l'uniforme militaire avec le casque et la reine, une coiffure torsadée qui lui donnait un air un peu étrange. Les deux visages étaient empreints d'une grande douceur.

Vers cette époque, le père de Jules parlait souvent de l'annexion par la Belgique des " cantons rédimés ", une expression qui paraissait à Jules pour le moins barbare. De ces conversations, il apparaissait que la frontière avec l'Allemagne, jusqu'alors à dix kilomètres de Bêche, serait reportée d'environ quarante kilomètres plus à l'est. Dans l'esprit de Jules, les mots " Allemagne " et " Prusse " représentaient un très grand danger. Que l'on éloignât ce danger de son village lui paraissait rassurant.

Il arrivait quelquefois que le père de Jules se mette à tousser très fort. " L'effet des gaz ", disait-on autour de lui, " on n'en guérit pas. " Le petit Jules ne comprenait pas mais il souffrait avec son père. D'autres moments désagréables survenaient quand Jules rechignait à manger la soupe ou quelque autre plat préparé par sa mère. Invariablement, il s'entendait dire: " Tu verras, quand tu seras dans les tranchées! " Mais Jules, bien sûr, n'irait jamais dans les tranchées...

L'adolescence

L'état de santé de son père empirant inexorablement, Jules termina ses études primaires par le " quatrième degré " et, lorsqu'il atteignit l'âge de 14 ans, quitta l'école. On était en 1928.

Après deux années sans soucis, voici que survint une " crise économique " qui se traduisit, dans la vallée de la Salm, par la fermeture des carrières d'ardoise et de coticule dont on n'arrivait plus à vendre les produits. Ce manque à gagner entraîna, surtout pour les petites gens, les conséquences que l'on sait.

Le père de Jules évoquait souvent le danger grandissant en Allemagne. Là, les chômeurs se comptaient par millions. Cette situation favorisait le développement d'un nouveau parti politique dirigé par un certain Adolphe Hitler. On disait que ce parti avait recruté une armée privée de 400.000 hommes!

En 1931, en Belgique, M.Devèze, ministre de la Défense Nationale, déclara que, dans le cas d'une nouvelle guerre, la Belgique serait défendue à la frontière Est du pays. Pour ce faire, deux unités spéciales seraient formées: les

" Chasseurs Ardennais " et les " Cyclistes Frontières ". Jules en conclut que Bêche, à moins de 50 Km de la nouvelle frontière belgo-allemande, serait dans la zone des combats. A son âge, c'était plus excitant que terrifiant.

Heureusement, Jules n'avait pas que ce genre de préoccupations en tête. Les jeunes Salmiennes, cheveux courts et court vêtues, lui inspiraient des idées pas moroses du tout!

Le service militaire (1933-1934)

En octobre 1933, Jules fut convoqué à Arlon pour effectuer son service militaire. Il fut affecté au régiment de Chasseurs Ardennais qu'on venait d'y créer à partir du bon vieux 10e Régiment de Ligne qui avait tant souffert sur l'Yser. Au lieu du traditionnel bonnet à floche qui coiffait les soldats de toutes les unités, Jules reçut un large béret vert marqué d'une hure de sanglier. Il eut quelques difficultés avec le premier chef de la compagnie à propos de l'angle d'inclinaison exact à donner au béret. Malgré cela, Jules se trouvait plutôt beau en uniforme et il se fit photographe en prenant une pose avantageuse.

Régulièrement, l'officier du peloton expliquait à ses hommes les dangers à nos frontières. Le chef du parti nazi, Adolphe Hitler, venait d'être nommé chancelier du Reich. En plus de son armée personnelle qui comptait à présent plus de trois millions d'adhérents, il pouvait mettre en oeuvre la Reichwehr, forte de 300.000 hommes. A la radio de la cantine, Jules, qui possédait les rudiments d'allemand entendait quelquefois les discours du dictateur et cherchait à en comprendre le sens mais ses camarades, aussi impressionnés que lui, l'obligeaient bien vite à choisir une station émettrice plus pacifique.

Parfois le colonel réunissait le régiment et tenait un discours vibrant sur le patriotisme et la nécessité de défendre la Belgique. Le commandant du régiment expliquait le courage des Belges sur l'Yser et adjurait ses troupes de suivre leur exemple. La voix du chef résonnait dans la cour entourée de hauts bâtiments. Jules, tout comme ses camarades, était extrêmement impressionné, pour ne pas dire pétrifié. On sortait de ces séances convaincus qu'un jour, inexorablement, il faudrait retourner aux tranchées... Et on reprenait l'entraînement avec courage et détermination.

La menace grandissait mais on faisait confiance à la France, notre voisine et alliée, qui possédait l'armée la plus puissante d'Europe.

En février 1934, une nouvelle éclata comme un coup de tonnerre: le roi Albert était mort. Comme bon nombre d'Arlonnais, Jules l'apprit le dimanche par le sermon du Doyen, lors de la messe à l'église Saint-Donat. Jules était catastrophé: avec le roi Albert, c'était une partie de son enfance qui s'en allait. Quelques jours plus tard, les Chasseurs Ardennais, dans leur nouvel uniforme: culotte de cheval, écussons vert sapin frappé de la hure mais portant le casque, formaient la haie d'honneur à la cérémonie des funérailles. Jules était au premier rang. Au passage du cercueil, il put difficilement contenir ses larmes: il avait perdu un ami.

Le lendemain, arborant cette fois le béret vert, le Régiment rendit les honneurs lors de la cérémonie de prestation de serment du roi Léopold III. Jules, comme ses camarades, revint très impressionné par la capitale qu'il n'avait jamais



vue, par les cérémonies et par l'accueil fait à son Régiment.

La vie repris son cours. En Allemagne, Hitler poursuivait la course aux armements. En cette année 1934, il ordonna de recréer une armée de l'air, la "Luftwaffe".

A Arlon, le régiment de Chasseurs Ardennais modernisait son armement et son charroi.

En septembre 1934, le régiment se scinda en trois détachements. Le premier resta à Arlon, le second émigra vers Bastogne et le troisième vers Rencheux (Vielsalm). Jules et tous les soldats originaires du nord de l'Ardenne s'installèrent du mieux qu'ils purent dans une caserne qu'on achevait de construire. En cas de guerre, ils défendraient une région qu'ils connaissaient parfaitement. Défendre sa petite patrie, voilà un objectif que chacun comprenait très bien.

Jules participa à un défilé où on chanta la "Marche des Chasseurs Ardennais" nouvellement composée. Cette chanson de marche connaissait un très grand succès. Les enfants l'apprenaient à l'école en même temps que la Brabançonne et "Vers l'avenir". On la chantait même à la maison, lors des réunions de famille où la tradition voulait que chacun y allât d'un petit air.

Grand événement : Jules Martin apprit à rouler à vélo! Seul, il conservait assez facilement l'équilibre mais, au sein du peloton, en rangs, avec armes et bagages, il lui fallait être très attentif! Que dire alors des déplacements de nuit où il fallait d'abord allumer la lampe à carbure (l'officier disait "la lampe à acétylène"). Inutile de dire qu'on ne pouvait se permettre d'être distrait. Très fier de son 3e Chasseurs Ardennais, Jules était prêt à payer de sa personne pour ses camarades et son officier. Peu de temps après, Jules arriva au terme de son service militaire et, selon l'expression consacrée, fut mis "en congé illimité".

Retour à la vie civile (1935)

Jules et son père, celui-ci toujours aussi inquiet, firent quelques projets d'agrandissement de la ferme. En Belgique, en cette année 1935, on parlait beaucoup d'un politicien nouveau style appelé Degrelle. Ce style, justement, plaisait à beaucoup de personnes, surtout celles qui n'avaient pas d'opinion politique bien arrêtée. Les discussions entre ses partisans, les "rexistes" et ses opposants prenaient souvent un tour virulent. Instinctivement, Jules et son père se tenaient à distance de la violence, même verbale.

Confirmant l'idée de la défense de la Belgique à sa frontière est, on commença la construction de fortins de béton sur des lignes parallèles. Trois de ces abris furent mis en chantier dans les environs de Bêche. La traditionnelle promenade du dimanche après-midi eut dorénavant pour objectif l'examen de l'avancement des travaux. Les visiteurs restaient assez perplexes devant les petits blockhaus belges. On était loin de construire une Ligne Maginot!

1936 : la menace d'une nouvelle guerre se précise

Grand émoi à Vielsalm au début de 1936: on inaugura une salle de cinéma! Jules devint un fervent du septième art. La séance du samedi soir le récompensait d'une semaine de labeur. Longtemps avant le début de la projection du film, il était en place pour ne pas manquer la projection des "actualités". Par cinéma interposé, Jules "assista" à la remilitarisation de la Rhénanie. Ce contact visuel avec l'armée allemande et le chancelier Hitler fut un choc! Lors

de son service militaire, Jules avait connu un régiment discipliné où sous la conduite de chefs exigeants, on s'entraînait ferme. Mais les gars d'en face, véritables automates commandés par un chef démentiel, constitueraient, le cas échéant, des adversaires de tailles. Et voici que, désormais, ils campaient à la frontière belgo-allemande, à 40 km de Bêche!

Jules et son père pensaient que les pays libres devraient réagir tout de suite, attaquer l'Allemagne et faire respecter le traité de Versailles. Mais les puissances amies restèrent l'arme au pied. Les Belges clairvoyants éprouvèrent une amère désillusion. Quelques semaines plus tard, le journal annonça que la Belgique reprenait sa politique de neutralité, espérant ainsi échapper à un conflit de plus en plus probable. Par ailleurs, le rexisme gagnait en popularité et obtenait un vif succès aux élections législatives. En juillet, éclata la guerre d'Espagne. Les premières images des combats n'apparurent au cinéma qu'à la fin de l'année: images de tueries invraisemblables résultant des bombardements aériens, des opérations de chars, des combats de rue mais aussi des vengeances et règlements de compte. Personne ne comprenait pourquoi Allemands, Italiens et Brigades internationales présents dans la péninsule, rivalisaient de cruauté avec les Espagnols. Jules fit alors connaissance avec une guerre qui mettait en oeuvre des armes de plus en plus terrifiantes. Parfois il se demandait si la prochaine guerre serait une guerre de tranchées comme celle qu'avait vécue son père.

1937 : Jules "courtise"

En 1937, Jules s'intéressa moins aux événements extérieurs au pays. Jules "courtisait"! Il remarqua à peine que le 3e Chasseurs Ardennais gonflait ses effectifs et recevait toujours plus de véhicules. Il nota toutefois l'apparition de petits chenillés, baptisés T13, qui, au passage, effrayaient le troupeau de la ferme. Le long de certaines routes, au voisinage d'ouvrages d'art préalablement minés par le génie, on construisait des maisonnettes en briques rouges: des "corps de garde". Effectivement, une petite garde de Chasseurs Ardennais veillait nuit et jour sur les destructions préparées.

Mariage de Jules et premier rappel sous les armes (1938)

Jules se maria vers Pâques 1938. Parmi les cadeaux reçus à cette occasion, le poste de radio offert par son parrain le combla d'aise. Jules et sa jeune épouse devinrent de fidèles auditeurs de "Radio Ardenne", une station émettrice ouverte à Libramont l'année précédente. Jules appréciait particulièrement que la journée d'émission commençait par les premières mesures de la Marche des Chasseurs Ardennais. Par radio Ardenne Jules apprit l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne. Les actualités cinématographiques firent une large place à l'événement. Semaine après semaine, on y montrait aussi la construction par les Allemands d'une ligne fortifiée qui s'étendrait de la Suisse à la mer Baltique. En regardant les bataillons de travailleurs germaniques évoluer d'une manière aussi ordonnée que les unités paradant dans les rues de Berlin, Jules restait songeur.

On terminait la moisson, cette année-là, quand la radio annonça l'occupation par l'Allemagne de la région des Sudètes, partie ouest de la Tchécoslovaquie. Les connaissances géographiques de la famille étant cette fois dépassées,

le père de Jules acheta chez le libraire de Vielsalm une carte d'Europe qu'il épingla dans la cuisine, près de la table où l'on prenait les repas. On ne pouvait savoir alors que cette carte allait servir durant cinq années et qu'on y verrait alterner bien des espoirs et des découragements.

Le samedi 24 septembre, à 1h45 du matin, gros émoi à Vielsalm: le clairon sonna l'alerte à la caserne puis dans les rues de la ville! Les militaires du 3e Chasseurs Ardennais logeant en ville gagnèrent précipitamment la caserne. Sur le moment on crût ferme que notre pays était en guerre. La journée du lendemain apaisa les craintes mais n'apporta pas d'information. On se rassura: ce n'était qu'un exercice.

Deux jours plus tard, le garde champêtre apporta au jeune marié l'ordre de rejoindre le dépôt mobilisateur d'Erezée. Jules s'y rendit par le train. Au dépôt il reçut son équipement dans le célèbre "sac bleu". Des camions attendaient les mobilisés pour les conduire à la caserne de Vielsalm. A l'unité rassemblée, le colonel expliqua qu'à la suite de l'annexion du pays des Sudètes, la France avait rappelé un million d'hommes et la Royal Navy était en alerte. En conséquence, une partie de l'armée belge se mobilisait pour, le cas échéant, défendre la neutralité de notre pays. Après le discours, on se répétait l'expression curieuse utilisée par le colonel: l'armée belge se trouvait sur "pied de paix renforcé". La formation et l'équipement des unités rappelés ne se fit pas sans confusion, loin s'en faut! Mais, le lendemain, le régiment se déployait le long de la frontière. Jules et son peloton aidèrent à placer des charges d'explosifs dans les puits de mine et les piles de certains ponts puis gardèrent les destructions ainsi préparées. A la frontière de l'est, les Chasseurs Ardennais étaient prêts. Au même moment, d'autres unités gardaient les autres frontières de notre pays.

Le 30 septembre, les accords de Munich détendirent brusquement l'atmosphère. Les mesures de mobilisation furent rapportées et le régiment revint dans la garnison. Le lendemain, Jules rentra, comme dit le langage militaire, "dans ses foyers". Plus orgueilleuse et agressive que jamais, l'armée allemande paraissait sur les écrans des salles de cinéma. Le 3e Chasseurs Ardennais continuait à s'entraîner dans les campagnes et forêts. Quelquefois, Jules interrompait son travail des champs pour les regarder manoeuvrer. Il lui semblait jolies d'un répit avant une catastrophe qu'il devinait trop bien.

Chapitre II. La mobilisation (1939-1940)

Chaque année, le mois de mars amenait une nouvelle crise internationale. Mars 1939 ne faillit pas à la tradition hitlérienne: l'Allemagne envahit le reste de la Tchécoslovaquie. Cette fois l'Angleterre déclara que c'en était assez et proclama solennellement qu'elle ne laisserait pas attaquer la Pologne sans réagir militairement. Le défi était lancé!

En Belgique, dans la nuit du 12 au 13 avril 1939, sans crier gare, quantité de démobilisés furent rappelés sous les armes. Cette mesure inquiéta fort le pays. Cette fois, Jules ne fut pas convoqué mais il se considérait de plus en plus comme un sursitaire.

(A suivre)

Résiste et mords



Le mot du président

L'année 1994 aura été pour nos amis du club de marche des Chasseurs Ardennais, l'année des déception et des doutes mais, en cette fin d'année, je puis vous assurer qu'elle aura été aussi celle du sursaut volontaire, du dynamisme et du renouveau.

Après avoir vécu en février 1994, une dernière "Marche d'Hiver", au Quartier Ratz de Rencheux, dans des bâtiments ou flottait un parfum de nostalgie et de proche abandon, mais où nous avons été admirablement accueilli par le chef de Corps, le lieutenant-colonel Maury et ses collaborateurs, nous avons assisté à des cérémonies de dissolution du 3ChA empreintes d'une très grande dignité. Pour le club de marche des Chasseurs Ardennais, c'était un coup direct au coeur, car cette magnifique unité avait créé la Marche du Souvenir et de l'Amitié en 1967, et d'autre part nous accueillait depuis 12 ans pour la marche d'hiver de notre club, moment privilégié de détente et de camaraderie. Qu'allait-il devenir ces deux grands événements de la vie de notre club et comment celui-ci allait-il réagir, voilà des questions que se posaient beaucoup de nos membres, craignant qu'un vent de défaitisme qui soufflait ne gagne tous nos rangs.

Le leur avait promis de tenir bon et de faire face aux événements avec l'aide de tous ceux qui ne laisseraient pas tomber les bras. Je les avais assurés que l'esprit de corps des Chasseurs Ardennais les aiderait comme par le passé à surmonter les difficultés et que nous continuerions à traverser tous les obstacles. Grâce à l'aide précieuse de ceux d'entre vous qui avaient promis leur appui à la sauvegarde du club, je suis en mesure de vous annoncer que l'année 1995 répondra à votre attente.

FOURNITURE

autocollant cinq couleurs	20,-
béret vert sans hure	400,-
hure pour béret	100,-
carte-vue Monument national	10,-
carte de voeux	20,-
cravate verte avec hure	375,-
décoration petit modèle	600,-
fanion Chasseurs Ardennais	380,-
insigne de revers 12 ou 18mm	100,-
fixe-ruban (or, argent, bronze)	150,-
drapeau de l'Ardenne	1.800,-

Prière de s'adresser aux sections qui passent commande au Trésorier national adjoint.
Les prix indiqués sont obligatoires

La 13e "Marche d'Hiver" de notre club se déroulera à Vielsalm du mardi 21 au vendredi 24 février 1995 (période des vacances scolaires de carnaval).

Les locaux du Quartier Ratz n'étant plus disponibles et l'appui logistique du 3ChA n'existant plus, nous avons cherché comme vous le souhaitez, d'autres solutions pour rester dans la région de Vielsalm, de maintenir la date (congé de carnaval) et surtout de sauvegarder nos habitudes, l'ambiance amicale ainsi que l'esprit Chasseur Ardennais que vous aviez tant apprécié lors des éditions précédentes.

Tout ce programme est devenu possible grâce aux investigations de nos amis Raymond Joris et Baudouin Keutens, qui nous avaient proposés spontanément de prendre cette mission en charge.

Je les en félicite et les en remercie vivement, de même que j'adresse par avance tous mes remerciements à tous les marcheurs, qui ont promis leur aide pendant cette marche d'hiver et sur lesquels je sais que notre club peut compter en toutes circonstances.

Je me réjouis déjà de retrouver à Vielsalm tous les Chasseurs Ardennais et sympathisants qui ont participé avec nous aux douze premières marches d'hiver et qui nous ont apporté leur amitié et leur bonne humeur.

Il sera également très agréable d'y rencontrer les nouveaux membres qui ont exprimé le souhait d'être des nôtres à cette occasion.

Tous les détails de l'organisation ainsi que le bulletin d'inscription se trouvent dans le journal de décembre du club de marche des Chasseurs Ardennais, mais les marcheurs qui souhaiteraient certains éclaircissements ou précisions, peuvent me contacter.

La 29e Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié sera organisée du mercredi 28 juin au samedi 1er juillet 1995 par la 7e Brigade Mécanisée de Marche-en-Famenne.

Lors de l'édition précédente, les marcheurs vétérans avaient été heureux de voir se poursuivre cette marche exceptionnelle mais avaient aussi été surpris par certaines modifications inhérentes au changement d'organisations.

Nombre de marcheurs chevronnés avaient fait part oralement, par téléphone ou par écrit de suggestions constructives destinées à sauvegarder l'esprit de base de cette marche bientôt trentenaire qui nous tient tant à coeur.

Les premières informations reçues indiquent que, dans la mesure du possible, leurs souhaits seront largement rencontrés, lors de l'édition 1995.

Signalons notamment, un très sérieux effort pour éviter la dispersion des marcheurs sur des itinéraires différents. Cette décision favorisera les contacts entre les marcheurs des divers camps.

Chers membres!

Pour nous écrire:

Attention au format standard (20g, 16 F); joignez un timbre (sauf dirigeants et interventions pour camarade); évitez les recommandés ou alors nominativement!

Pour payer:

- votre cotisation pour l'exercice social allant du 1 novembre au 31 octobre suivant: à votre section ou à son délégué.
- Les cotisations sont de maximum 300 F; de ce montant les sections transfèrent 200 F par membre à la trésorerie nationale pour couvrir les frais de la revue, des cartes de membre, de drapeau, d'assurances et de taxes diverses.
- Ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour la revue au CCP 000-0344969-37 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à 6700 Arlon.
- En cas de changement d'adresse, avertissez sans retard votre section et non les instances nationales.
- En cas de non-réception de la revue par un membre en règle de cotisation, s'adresser à votre section qui possède quelques exemplaires en réserve.

Notons aussi dans cet esprit, la suppression des étapes bouclées autour d'une ville (sauf le dernier jour).

Enfin, la MESA est retardée d'une semaine par rapport aux années précédentes, pour éviter que l'arrivée à Marche-en-Famenne ne coïncide avec la grande braderie et aussi pour permettre une plus large participation des écoliers, collégiens, lycéens et autres jeunes qui y trouveront non seulement une activité sportive salubre après leurs examens mais aussi une leçon de patriotisme bien nécessaire.

Lors de la marche d'hiver se tiendra l'assemblée générale de notre club de marche.

Au cours de cette réunion, les membres présents devront se prononcer sur un élargissement de notre comité afin de permettre à celui-ci de mieux se répartir les tâches et d'éviter ainsi d'inévitables perturbations, lors de déflections éventuelles en cours d'exercice.

Si l'assemblée générale marque son accord, le nouveau comité se composera de cinq membres, quatre Chasseurs Ardennais et un membre sympathisant.

Je lance dès maintenant un appel aux candidatures, qui doivent me parvenir pour le 21 février 1995 au plus tard.

En cette fin d'année 1994, comment ne pas évoquer l'offensive qui a ravagé notre Ardenne il y a cinquante ans.

Nous nous souvenons de tous ces jeunes gens venus d'au delà des mers pour nous rendre la liberté et dont plus de 16.000 ont perdu la vie, lors des durs combats.

Nous avons une pensée amicale pour notre marcheur américain Pol Portteus qui à cette époque n'avait que 20 ans.

Nous lui souhaitons un excellent rétablissement des suites de l'opération qu'il vient de subir.

Notre ami nous informe qu'il met en pratique notre devise "Résiste et Mords" à Seattle, sur la côte du Pacifique, et qu'il a déjà repris l'entraînement de marche afin d'être fin prêt pour la prochaine MESA (sa 11ème).

Bravo Pol.

Au seuil de l'année 1995, j'adresse à tous mes amis du "Club de marche des Chasseurs Ardennais" mes voeux les plus cordiaux pour eux-mêmes et leurs familles.

Que cette année nouvelle nous apporte l'occasion de nombreuses marches agréables dans cette grande amitié qui nous unit.

Bonne route à tous.

Jean Bricart

5 rue des Chalets

4041 JEMEPPE-sur-MEUSE

Tél: (041) 33 84 29



LES CHASSEURS ARDENNAIS ONT RECU LEUR NOUVEAU DRAPEAU DES MAINS DU ROI

La journée de la Force Terrestre du 21 octobre était organisée cette année sur la Zegeplein à Bourg-Léopold. A cette occasion sa Majesté le Roi Albert II a procédé à la remise de leurs nouveaux drapeaux à six unités de la Force Terrestre, nouvellement formées et issues de fusion de plusieurs d'entre elles, suite à la récente restructuration des Forces armées. Le Commandant de la 1ère brigade mécanisée, le colonel BEM Hollants, avait l'honneur d'organiser et de commander la parade. A son arrivée le Roi a été accueilli par le ministre de la défense nationale, le bourgmestre M.Steyaert, le lieutenant-général Charlier, chef de l'Etat-Major général, le lieutenant-général Berhin, chef de l'Etat-Major de la Force Terrestre et le colonel BEM Hollants.

Après que le Roi eut passé les troupes en revue, le lieutenant-général Berhin pris la parole et s'adressa au souverain et à l'assistance en ces termes:

Sire, Mesdames, Messieurs, la Force Terrestre est particulièrement honorée et heureuse de pouvoir accueillir Sa Majesté le Roi, son Commandant en Chef, à l'occasion de cette cérémonie qui marque une étape importante dans la transformation de la Force Terrestre et de ses unités. 1994 est une année cruciale dans la profonde restructuration imposée à notre Force. En effet, le plus gros du retour prévu des Forces Belges d'Allemagne vient d'avoir lieu. La presque totalité des miliciens auront quitté nos unités opérationnelles d'ici peu et la majorité des unités condamnées à disparaître des tableaux d'organisation ont fermé leurs portes. Il n'est guère pensable de voir disparaître ces unités sans tenter de sauvegarder au mieux les traditions de courage et de sacrifices dont elles sont héritières. Avec leurs Fraternelles, nous avons choisi d'assurer cette sauvegarde par une fusion, de ces unités avec des unités soeurs qui avaient la chance d'être maintenues. Ce sont ces unités fusionnées qui sont aujourd'hui à l'honneur à savoir: le Régiment Carabiniers Prince Baudouin-Grenadiers, le

Régiment Libération - 5e de Ligne, le Régiment de Chasseurs Ardennais, la Compagnie Quartier Général 8e/9e de Ligne, le 2/4 Régiment de Lanciers et le Régiment des Guides. Ces Régiments récemment constitués ont déjà entrepris de forger en leur sein un nouvel esprit de corps, une cohésion indispensable. C'est pour marquer leur naissance et promouvoir leur unité qu'un nouvel emblème leur a été attribué. Sire, au nom de ces unités et de leurs Anciens, je tiens à vous remercier d'avoir voulu remettre personnellement les nouveaux emblèmes.

Les anciens emblèmes avec leur escorte se retirent et quittent la parade.

Le Roi s'adresse ensuite à l'assistance en ces termes:

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux, Brigadiers et Soldats, je vous ai réuni aujourd'hui pour vous confier, au nom de la nation, l'emblème de votre nouvelle unité. Une attention toute particulière a été apportée au maintien des traditions des unités dont la restructuration entraîne la dissolution. C'est ainsi que vos régiments sont nés de la fusion d'unités au passé glorieux. Vos emblèmes portent les citations prestigieuses, que vos prédécesseurs se sont vu attribuer pour des faits d'armes sous le commandement de mon grand-père en 1914-1918 et de mon père en 1940. L'honneur qui vous revient ne manquera pas d'éveiller en vous un sentiment de fierté légitime mais il vous appartient également de mériter cette confiance. Montrez vous les dignes héritiers de vos anciens dont je salue cordialement les représentants. Que leur exemple ne cesse d'inspirer votre comportement. Cet emblème dont le socle arbore la devise nationale "l'union fait la force" symbolise votre engagement dans le maintien des valeurs que défend notre pays. Il a désormais sa place au sein de votre unité en tant que trait d'union permanent entre un passé, chargé de gloire, et l'avenir, qu'ensemble vous devez forger. Par le biais de cet emblème, recevez le témoignage de la confiance que la nation entière place en vous. Dotés de ce nouvel emblème, montrez-vous dignes de cette confiance. J'apprends avec un réel plaisir que les liens étroits tissés entre les Régiments et plusieurs villes ou communes sont restés extrêmement solides. J'encourage ces rapprochements car ils contribuent à affermir les relations entre la population et l'armée. Je vous adresse ma reconnaissance pour votre dévouement sans réserve au service du Pays.

Le Roi procède alors à la remise des drapeaux aux chefs de Corps des six unités à l'honneur. La cérémonie se termine par un défilé devant le Roi, les très nombreuses personnalités et les invités.

Un vin d'honneur a ensuite réuni tous les participants, à cette occasion le Souverain a signé le Livre d'or du Régiment que lui a présenté le chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM Fontaine.



M. Leunis

En cas de non-distribution, retourner à 1300 Limal (Wavre) • 4, rue Achille Bauduin

Editeur responsable:

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, LtCol Hre Francis M. Debroux • 4, rue Achille Bauduin • B-1300 Limal (Wavre) • Téléfax: 010/ 41 68 20

Ce numéro a été tiré à 9.000 exemplaires

Réalisation PR PRINT • Cour du Moulin • B-1380 Lasne • Téléfax: 02/ 633 43 46